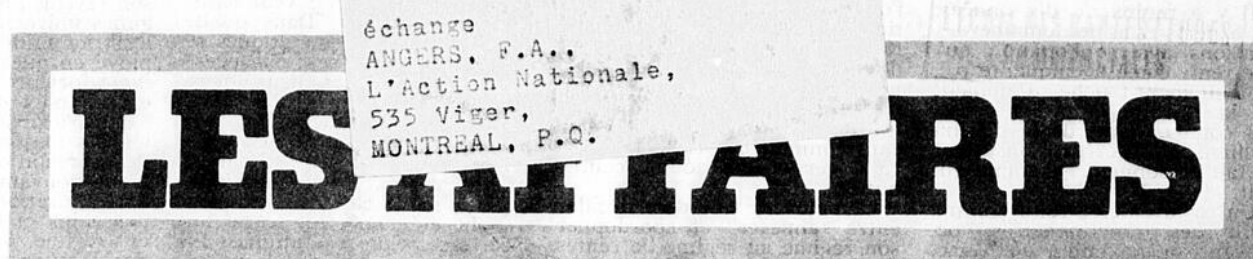


Bonne
et
Heureuse Année
à
tous nos lecteurs



HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Perspectives de 1966

Le marché boursier paraît stable et celui des obligations favorable

Après une forte poussée des marchés obligataires et boursiers au début de 1965, l'année se termine sur une note mitigée d'optimisme et de prudence. Nous avons déjà signalé dans notre chronique Bourse et Placement l'enthousiasme croissant manifesté par l'homme d'affaires tant au Canada qu'aux États-Unis; la conjoncture économique n'a jamais été jugée plus satisfaisante. Bien que l'on s'attende à une croissance moins vigoureuse en 1966, jamais un aussi grand pourcentage d'entreprises n'a envisagé l'année nouvelle avec une telle confiance.

Une telle attitude après une période d'expansion déjà vieille de quatre ans est à la fois remarquable et surprenante. Il est à noter cependant que les milieux financiers ne reflètent pas un aussi grand enthousiasme. Wall Street, après avoir fléchi à la fin du printemps et regagné rapidement ses pertes, traverse une période d'incertitude. Le marché boursier nous apparaît encore techniquement fort et a bien réagi au contrôle des prix imposé par le président Johnson et à la hausse du taux bancaire du Federal Reserve Bank. Mais depuis environ deux mois, Wall Street perd le lendemain ce qu'elle a gagné la veille dans un marché très actif. Nous en sommes maintenant à un point où il est impossible de projeter à court terme la tendance du marché boursier. Les cours ne nous apparaissent pas excessivement gonflés et si une correction générale s'amorçait, elle devrait être relativement minime en comparaison des corrections précédentes de surtout de celle de 1962.

Les prix des obligations sont en ce moment très alléchants. Le resserrement de la politique de crédit tant au Canada qu'aux États-Unis a de nouveau ramené des rendements élevés sur le marché obligataire. A moins de développements fortuits, on ne saurait guère voir le prix des obligations corporatives et municipales tomber à des niveaux beaucoup plus bas. Il se peut à mesure que les menaces inflationnistes se développent que le cours des obligations du Canada et des provinces cède un peu de terrain. Quoi qu'il en soit, l'investisseur a présentement l'opportunité d'acquiescer à bon prix des obligations qui donnent un rendement variant de 5.50 p.c. sur les obligations du Canada à 6.25 p.c. sur les obligations municipales et corporatives. En comparant ces rendements au 5.5.75 qui prévalait au début de l'année, l'investisseur a toutes les raisons pour acheter les obligations à long terme, d'autant plus que la mise en vigueur des plans de retraite du Canada et du Québec devrait provoquer une période de taux d'intérêt plus faible et par conséquent une hausse du prix des obligations. Ce régime de rentes, à mesure que son actif croîtra,

augmentera fortement la demande sur le marché obligataire sans que l'offre s'accroisse vraisemblablement de façon proportionnelle.

Il nous apparaît donc avantageux de maintenir un portefeuille où le pourcentage d'obligations est élevé sans pourtant négliger complètement le marché boursier. Il est nécessaire de choisir avec beaucoup de prudence son portefeuille d'actions; l'incertitude présente pourrait s'avérer coûteuse aux détenteurs de valeurs dont la qualité et les perspectives de croissance sont mal établies.

par Jacques Rolland

Deux nominations très prometteuses

La SGF change de directeur. M. Lesage a lui-même annoncé officiellement que M. Jean Deschamps a été nommé directeur de la Société Générale de Financement; M. Deschamps occupe présentement le poste de sous-ministre de l'industrie et du commerce et il ne le quittera qu'au début du mois d'avril. M. Deschamps prendra donc la succession de M. Gérard Filion, qui pour sa part se consacrerait exclusivement à l'administration de la société sidérurgique québécoise, Sidbec.

Par ailleurs, le premier ministre de la province a fait savoir que M. Michel Bélanger prendra la place de M. Deschamps au ministère de l'industrie et du commerce à son départ en avril. Entretiens M. Bélanger, qui est sous-ministre adjoint au ministère des richesses naturelles depuis la formation du ministère en 1961, assumera les fonctions de sous-ministre adjoint au ministère de l'industrie et du commerce; il est aussi président de la commission d'enquête sur la fiscalité provinciale.

Les ventes au détail ont contribué à s'élever au cours d'octobre

Selon le bureau fédéral de la statistique, les ventes au détail en octobre se sont élevées à \$1,884,395,000, soit une augmentation de 5 p.c. comparativement à la même période en 1964. Les ventes pour les 10 premiers mois de l'année se sont élevées à \$17,333,655,000 alors qu'elles étaient de \$16,325,580,000 l'an dernier.

De toutes les provinces, seuls le Manitoba et l'Alberta n'ont pas montré une augmentation de leurs ventes en octobre. La région atlantique a montré un gain de 4.4 p.c., l'Ontario 7.1 p.c., le Québec 4.7 p.c., la Saskatchewan 4 p.c., la Colombie Britannique 7.4 p.c. Au Manitoba, la baisse dans les ventes s'est chiffrée à 2.9 p.c. et en Alberta à 0.1 p.c.

Après le temps des réjouissances vient

Le temps de la réflexion

Il ne faudrait pas considérer comme un cliché ce conseil de l'Écclésiaste. D'ailleurs, qu'est-ce qu'un cliché, au sens littéraire, sinon l'expression pittoresque, mais non moins juste, d'une vérité d'observation séculaire. Qu'il soit bon, voire nécessaire, d'inciter à la réflexion dans les périodes d'euphorie comme celle que nous vivons, au Québec, depuis déjà quelques années, il me semble, à moi, que c'est l'évidence. Après les vaches grasses, ne survient-il pas, inévitablement, des vaches maigres? Et ne vaut-il pas mieux engranger à temps, comme Joseph?

Il n'y a pas à dire. Pour le Québec, comme pour tout le pays d'ailleurs, 1965 fut une année faste. Rien ne le démontre mieux que les statistiques et les commentaires établis par notre ministère du Commerce (qui commencent à prendre forme, enfin, après tant d'années d'insignifiance). On les trouvera, in extenso, en pages 8 et 9 de ce numéro. Il faut noter particulièrement l'importance et la diversité des investissements dans l'industrie, grande pourvoyeuse d'emplois. Les totaux: 44 entreprises, \$317,250,000, sont impressionnants; tout de même, le nombre des nouveaux emplois ainsi créés ne dépassera guère les 15,000, soit environ \$200,000 par emploi.

Ce qui accuse, comme toujours, le caractère à peu près constant de l'industrialisation de la province, qui est d'être surtout primaire. Si bien que nous sommes de plus en plus tributaires de l'Ontario, où le rapport dollar/emploi des investissements est dix fois plus favorable. On le voit bien, d'ailleurs, quand on a l'occasion de lire, de jour en jour dans la presse économique de Toronto, la liste des entreprises nouvelles qui s'implantent dans la région et celles qui s'y agrandissent. Comparativement, la part du Québec y apparaît si mince... qu'on a parfois l'impression que les droits tarifaires ne sont plus qu'un moyen pratique pour la province riche de maintenir et développer à son seul profit une économie parasitaire des autres, notamment du Québec.

Sans doute les chiffres publiés par M. Gérard Lévesque paraissent-ils, au demeurant, réconfortants. Même si le nombre des emplois industriels est fort loin d'équilibrer la poussée démographique (au-delà de 100,000 travailleurs nouveaux tous les ans de plus en plus exigeants, avec raison d'ailleurs, à mesure que l'instruction leur fait miroiter des horizons plus roses), il n'en reste pas moins que le taux de chômage est tombé à son point le plus bas depuis six ans, soit 5.6%. Rien de si valable, pourtant, dans une perspective d'avenir, puisqu'il s'agit, pour une très large part, d'emplois dans la construction, donc occasionnels ou temporaires. A ce point de vue-là, il n'y a pas à s'inquiéter pour '66. L'Expo n'est en effet pas terminée et les grands travaux de voirie qu'elle a fait hâter non plus. Mais après le printemps '67?

'Voilà le hic! Que deviendront nos travailleurs et, surtout, les centaines et les milliers de techniciens qui commencent à sortir à pleines fournées des institutions d'enseignement? Il leur faudra de l'ouvrage. Où le trouveront-ils, sinon dans l'industrie manufacturière de l'Ontario ou des "États", puisqu'il est déjà certain que nous n'en aurons pas assez, du moins pas assez tôt. Sans doute perdrons-nous, comme dans les années '80, de triste mémoire, une large part de ce que nous avons pourtant de mieux comme capital humain.

Voilà qui n'est pas trop gai, pour un lendemain du Jour de l'An. Et ce n'est pourtant pas le moins gai. Pas besoin d'être un observateur extrajudiciaire, en effet, pour voir que s'envenime, au point de devenir menaçant pour la sainte paix des plus tranquilles, le conflit littéralement angouissant qui divise le pays. Les rafistolages de broche à foin qui viennent de suivre les élections funambulesques de M. Pearson ne sont pas sitôt

révélés que M. Shrap, en bon débutant, sort du sac où il mourait dans l'oubli, le fameux chat enfariné de la Commission Porter.

Du coup, voilà nos chiens de garde qui se dressent, et jappent avec assez de nervosité pour inquiéter jusqu'au "Globe and Mail". En éditorial, il blague un peu le Gouvernement de s'être embarqué si bêtement dans cette galère, mais il n'en affirme pas moins que la galère, i.e. les recommandations Porter sur les caisses populaires et les sociétés de fiducie doivent être mises en vigueur en dépit des provinces, puisqu'il y va, d'après lui, du bien commun du Canada.

M. Lesage s'est nettement expliqué là-dessus, comme nous l'avons relaté, la semaine dernière. Le point de vue du Québec, et celui du "Globe & Mail" sont irréconciliables. Tout justement parce que le Québec doit procurer des emplois à ses gens et que la grande industrie canadienne ne semble pas s'en soucier, puisqu'elle continue (sauf exceptions d'autant plus louables) de mettre tous ses oeufs dans son panier ontarien, Québec est bien forcé de s'arranger pour utiliser au mieux les économies des Québécois. Or les seuls instruments qu'elle ait pour cela sont les Caisses et, plus encore, la Caisse des Dépôts qui sera chargée de placer les réserves de la Régie des Rentes et cela de façon à servir au mieux les intérêts particuliers du Québec. Il ne tient donc pas à se voir entraver par les restrictions de la Banque du Canada, qui n'a pas, elle, à tenir compte des cas particuliers aux provinces.

L'impair de M. Sharp survient tout juste à la veille d'élections provinciales québécoises. Quelle sera l'attitude du parti libéral? Et quelle sera celle de l'Union nationale? Sous prétexte de se donner l'air d'être plus patriotes l'un que l'autre, nos deux partis ne seront-ils pas tentés de pratiquer la surenchère, voire la démagogie?

Dans le temps, comme dans le temps! D'ici là, pour ne pas sortir trop tôt de l'ambiance des "Fêtes", souhaitons-la-nous bonne et heureuse, dans l'attente du seul vrai paradis.

A nos politiciens, souhaitons le don de mesure et de sagesse, afin qu'ils ne tombent pas, comme tant d'autres avant eux, dans le péché des luttes "fratricides", mais surtout funestes.

A nos hommes d'affaires, souhaitons de continuer à ne pas TROP s'occuper des affaires politiques, mais néanmoins suffisamment pour ne pas les laisser tourner en eau de vaisselle; car c'est eux, en définitive, qui paieraient, comme toujours, les pots cassés.

A TOUS les Québécois y compris, par conséquent, ceux du "Square Mile", souhaitons la vertu de collaboration, afin qu'ils s'aperçoivent enfin qu'ils sont inéluctablement solidaires et que s'ils sont AVANT TOUT Canadiens, ils sont d'ABORD Québécois.

A tous les Canadiens d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient, nous souhaitons surtout de faire un effort pour se connaître les uns les autres, afin de se comprendre et, si possible, de s'aimer.

A ceux qui dominent l'économie canadienne et tout particulièrement aux hommes d'affaires de l'Ontario, souhaitons de s'ouvrir les yeux sur les réalités effarantes du parasitisme qu'ils contribuent, sans doute inconsciemment, à créer au profit d'une seule région du pays, en profitant pour cela de la protection douanière. Prions pour qu'ils s'aperçoivent que cette tendance, à la longue, appauvrit plusieurs secteurs du pays et fait naître un ferment de révolte qui pousse, inévitablement, à la rupture des liens fédératifs.

S.V.

En général, le régime de rentes du fédéral accordera des montants adéquats aux retraités

Il y a moins de dix années, les experts dans le domaine des pensions avaient l'opinion qu'une rente égale à cinquante p.c. du traitement touché au moment de la retraite était généreuse. Les commentaires de la maison William M. Mercer constataient ce fait et donnent l'exemple qui suit.

Un régime de retraite comme celui des fonctionnaires, octroyant un maximum de 70 p.c. du salaire moyen au cours de leurs meilleures années, en plus du \$40.00 par mois à 70 ans tel que prévu en vertu de la Loi sur la sécurité sur la vieillesse, était qualifié à juste titre de summum dans le domaine de protection financière au cours des années de retraite. Comme nous sommes déjà loin de tout cela! A l'heure actuelle, maints groupes d'employés visent à l'obtention d'un programme de retraite qui, éventuellement, leur procurera un revenu à la retraite qui, au total, sera plus élevé que ce qu'ils gagnaient en qualité d'ouvriers.

Etant donné l'ampleur de la situation, nous sommes amenés à peser sérieusement le pour et le contre de cette tendance. Si

l'on ajoute les nouvelles prestations du gouvernement aux prestations prévues sous un régime de retraite contributif déjà généreux, il en résultera facilement des rentes plus élevées que les revenus de l'employé, sans compter que ce dernier aura à verser une double contribution.

L'employeur qui doit décider entre "annexer" et coordonner son régime au régime de rentes du Québec devrait faire marche arrière et repenser le but pour lequel a été conçu son régime de retraite. Le but principal (autre que l'avantage fiscal) est de faire en sorte que l'employé qui prend sa retraite soit assuré d'un revenu raisonnablement relié à celui qu'il touchait avant sa retraite tout en permettant à l'employeur consciencieux de mettre méthodiquement ses employés à la retraite.

Le problème se situe peut-être justement au niveau de l'expression "raisonnablement relié". Supposons donc que le but de l'employeur est de s'assurer que le retraité moyen puisse maintenir le même niveau de vie avant et après la retraite. Quel doit être le revenu du travailleur

à sa retraite si l'on veut satisfaire ce critère? Dans quelle mesure les régimes étatiques se conforment-ils à ces exigences? La réponse à ces deux questions nous permettra sans doute de déterminer laquelle des deux méthodes est la plus appropriée. Voyons un peu leur signification d'un point de vue pratique.

Deux modifications d'envergure ont été apportées, cette année, aux régimes étatiques. La plus importante des deux, à cause de sa portée immédiate, est l'abaissement de l'âge d'acquisition des prestations de \$75.00 par mois, en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse. Cet âge sera abaissé d'un an par année de sorte qu'en 1970, lesdites prestations seront acquittables à partir de 65 ans. L'autre modification consiste en l'instauration du régime de rentes du Québec (et du régime de pensions du Canada) qui, après une période transitoire de dix ans, prévoiera des rentes égales à 25 p.c. de la moyenne des gains ajustés basés sur les gains limités au plafond initial de \$5,000.

Ainsi, prenant le cas d'un employé qui gagne \$5,000 par an-

née et qui prendra sa retraite dans dix ans, nous constatons qu'il aura droit à la rente de 25 p.c. du régime de rentes du Québec plus un autre 18 p.c. représentant sa pension de vieillesse, soit, au total, 43 p.c. de son revenu provenant de ces régimes universels. Ceci n'est que le strict minimum auquel l'employé en question aura droit et il est fort probable qu'il reçoive encore plus des fonds publics. Nous n'avons pas tenu compte, ici, des majorations éventuelles, des prestations du gouvernement, pouvant survenir avant et après la retraite, suivant l'indice des gains et l'indice des rentes du régime de rentes du Québec. D'autre part, dès qu'elle atteindra l'âge de 65 ans, l'épouse de l'employé aura droit, elle aussi, aux prestations en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse. Enfin, nous n'avons pris en considération aucune des promesses électorales récentes prévoyant une extension du programme étatique de rentes.

Il s'ensuit que, si son régime privé de retraite prévoit une rente de l'ordre de 57 p.c. de son revenu (ce qui est d'ailleurs assez fréquent), notre employé aura droit à un revenu de retraite supérieur à son revenu brut antérieur. Dans de telles circonstances, il serait naturel que l'employeur manifeste l'intention de coordonner son régime avec le régime de rentes du

Québec. Nous verrons maintenant pourquoi la méthode de coordination est à recommander même dans le cas d'un régime moins généreux.

En supposant un niveau de vie constant, on admettra que le retraité a rarement besoin d'un revenu aussi élevé que le travailleur d'âge moyen. Il se peut que ses frais médicaux soient plus considérables à ce moment-là. Toutefois, en règle générale, ses besoins sont considérablement moindres qu'ils ne l'étaient avant la retraite. Il n'a plus à verser de cotisations à son régime de retraite, son assurance collective, son syndicat ouvrier et tout le reste. En général, il n'a plus à pourvoir la nourriture, le vêtement et l'éducation de ses enfants. Si, en outre, il est propriétaire d'une maison, il a ordinairement acquitté son hypothèque. D'autre part, ses frais personnels de transport et de vêtement seront vraisemblablement moindres. Le retraité jouit, de plus, d'une déduction additionnelle de \$500 aux fins de l'impôt sur le revenu; autrefois cette déduction était disponible à partir de 65 ans, désormais elle s'applique à partir de 70 ans et entre les âges de 65 et 70 ans pour ceux qui, entre ces âges, n'ont pas droit aux prestations en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse.

La conclusion inévitable qui résulte de ces considérations est que le retraité peut vivre aussi bien avec un revenu inférieur à celui du travailleur. Il est nécessaire de révéler ce qui précède car, dans certains milieux, on en est à affirmer que tous les régimes de retraite devraient être intouchés, quelle qu'en soit la nature, et que des pensions supérieures aux revenus n'ont rien d'irraisonnable. Nul ne s'oppose à ce que priorité soit accordée aux vieillards; nul, non plus, n'essaie d'insinuer que des pensions supérieures aux revenus sont en elles-mêmes moralement mauvaises. La seule anomalie consiste en ce que le coût de ces pensions est élevé et devra être défrayé par la gent ouvrière.

Notre critique porte sur le fait que le principe en cause exploite à mauvais escient les ressources financières de tout individu. Il ne s'agit pas de nous leurrer car, avouons-le, c'est entre 20 et 35 ans que l'individu a un besoin pressant de toucher le plus de revenu possible. Au cours de ces années, il se mariera, aura de jeunes enfants à sa charge, sera en voie de s'acheter une maison, une automobile et des effets mobiliers et cela avant même d'avoir atteint l'apogée de son pouvoir de rémunération.

Les travaux de la Place Bonaventure avancent rapidement; il y aura 2,300 ouvriers en été '66

Le mois de janvier 1966 marque le premier anniversaire du début des travaux de la Place Bonaventure. Le centre de commerce du Canada, immeuble qui, lorsque terminé, se classera parmi les cinq plus grands immeubles du monde. Les statistiques sur la progression des travaux effectués durant l'année, suffisent à donner une idée de sa surface et de son volume.

Soixante-dix mille verges cubes de béton ont été coulés. Comme 27 v.c. sont habituellement requises pour les fondations d'une maison, cela veut dire que Place Bonaventure contient à l'heure actuelle assez de béton pour les fondations de presque 2,600 habitations, nombre que peut contenir une ville de la dimension d'Awkesbury, en Ontario.

La main-d'œuvre, qui l'année passée était composée de 350 hommes, a atteint maintenant le nombre de 1,300 ouvriers. Il est prévu que cet effectif atteindra le nombre de 2,300 hommes au printemps et à l'été prochains.

Bien que la Place Bonaventure n'ait que 17 étages, l'immeuble occupe une superficie de six acres et comprend 3,000,000 de pieds carrés de surface totale. Les 36 piliers de son hall d'exposition, dont le dernier sera terminé dans le courant du mois, pourraient supporter la charge d'une édifice de 40 étages.

Le progrès le plus spectaculaire effectué est, bien entendu, la construction même de l'immeuble. Mais une avance considérable s'est faite dans son organisation interne, particulièrement en ce qui concerne les

nombreuses caractéristiques qu'il contient. Voici ce que révèle les derniers développements apportés dans l'organisation de Place Bonaventure.

Plus de 50 p.c. des 90,000 pieds carrés de la galerie sont déjà loués. Certaines des demandes au sujet des galeries Bonaventure proviennent de grandes maisons de haute-couture européennes désirant s'établir au Canada.

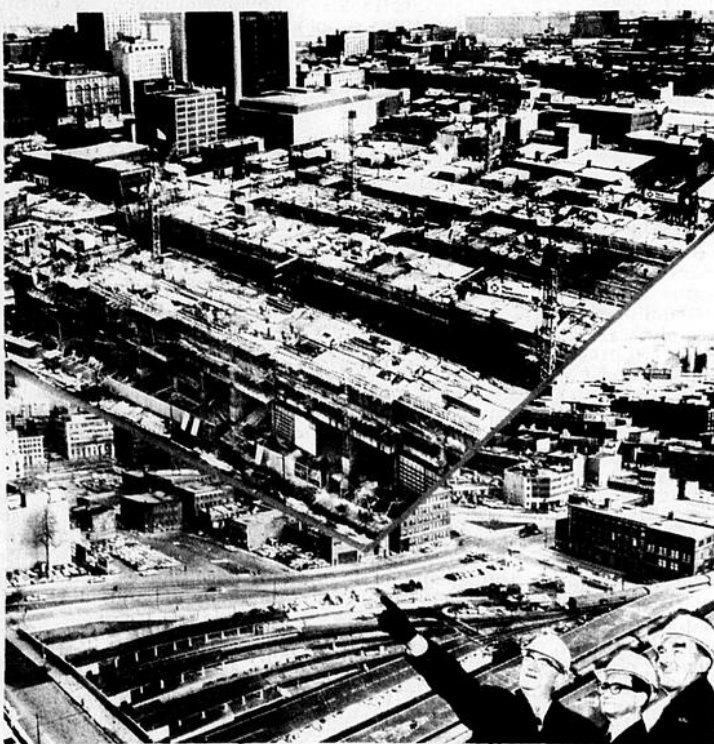
L'entente conclue pour la gestion de ce cinéma de 620 sièges a été annoncée antérieurement. Il s'agit de la Société National General Corporation, l'une des plus grandes compagnies distributrices de films cinématographiques au monde. Le cinéma Bonaventure sera le premier établissement du genre que cette société gèrera ailleurs qu'aux États-Unis.

Grâce à l'exposition universelle et aussi à son jardin unique placé sur le toit de l'édifice, dont la surface équivaut à celle du Square Dominion à Montréal, les réservations pour les 400 chambres de l'hôtel continuent d'affluer, assurant "complet" pour son inauguration.

La location du million de pieds carrés d'espace que contient le centre continue de s'effectuer. Plusieurs chefs de file d'industries diverses dont Savage Shoes, Mattel Toys, Armstrong Cork et Dominion Oilcloth and Linoleum, ont déjà signé leur bail de location pour occuper un salon permanent d'exposition dans ce centre.

Centre international de commerce

Quelque 40 pays, dont l'Allemagne de l'Ouest et le Japon considérés comme leaders dans



Sur cette photo prise il y a un an lors des cérémonies du début des travaux du centre de commerce du Canada, c'est tout comme si MM. Donald Gordon, président du Canadien National, Philip Colman, président des Domaines Concordia Limitée et le Brigadier J.-G. Gauvreau, président de Place Bonaventure Inc. regardaient vers l'avenir pour voir les progrès qui seraient réalisés en une année. Les deux vues furent prises à peu près du même endroit. Celle du bas montre les voies ferrées et les quais de la gare, tandis que la photo du haut montre la construction de la Place Bonaventure immédiatement au-dessus de cet emplacement.

le commerce, envisagent sérieusement d'occuper un emplacement dans le centre international. Ce secteur de Place Bonaventure comprend 52,000 pieds carrés.

L'art de vivre

Le concept de ce centre de 55,000 p.c. évolue mais il fut définitivement décidé qu'il contiendrait un endroit prévu pour l'exposition de matériaux de construction et d'articles d'ameublement avec bureau d'information; un emplacement où les industries pourront exposer leurs produits dont la nature aura contribué à améliorer les conditions de vie au Canada et une section de l'esthétique destinée à développer les techniques d'étalages et d'expositions.

Cet emplacement de 200,000 p.c. sur un seul niveau destiné aux expositions et manifestations grandioses, attire l'attention du monde entier. De nombreuses demandes pour la tenue de congrès réunissant 10,000 délégués et plus ont déjà été formulées, en provenance de toute l'Amérique du nord et de l'étranger.

MAURICE-R. FOREST,

COMPTABLE AGREE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél.: 387-5131

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

Courtiers d'assurance agréés

500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

AV. 8-9241

J. LEVASSEUR Inc. IMMEUBLE

635 EST, HENRI-BOURASSA

Téléphone DU. 1-7788

MONTREAL

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIES

E. H. KNIGHT & CO.

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue Saint-Jacques

VI. 2-4691

Montréal



LA RENAISSANCE INC.

JOAILLIERS - JEWELLERS

ROBERT BOURGOUIN

J.C., B.G.

Investissez dans l'achat d'un diamant d'héritage.
Achetons vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.
Recoupage de diamants anciens
Remontage de bijoux - Evaluation sur place.

1255 UNIVERSITE, suite 926
861-1393



Les autorités municipales de la cité de Ste-Thérèse se sont prévalues des dispositions de la loi des Cités et Villes et ont créé "La commission d'urbanisme de la cité de Ste-Thérèse". Le maire Robert a dit que la commission aura pour tâche de prévoir l'aménagement du territoire de façon rationnelle. Ses principales attributions seront d'amorcer une refonte et une révision des règlements de zonage et de construction; d'examiner tous les problèmes relatifs à l'urbanisme, au zonage, à la construction, à l'esthétique et au contrôle du lotissement; de prendre connaissance de tout amendement projeté au règlement de zonage et de construction; d'examiner les plans, projets de construction, agrandissements, réparations, rénovations et modifications à toute construction; d'appliquer le règlement de zonage, de construction et de lotissement, en exercer les sanctions et entreprendre des procédures s'il y a lieu. Les membres de la commission qui apparaissent sur la photo sont, de gauche à droite: MM. Pierre Marier, Gilles Parent, Médard Latreille, Fernand Thibault, Philippe Gendron, Jacques Riopel, Eddy Monette, assis, le maire René-A. Robert.

La construction d'une centrale nucléaire au Pakistan se fera grâce à une aide du Canada

Les accords par lesquels le gouvernement canadiens s'est engagé à verser \$48,100,000 pour l'acquisition de matières premières et de matériel et pour la construction d'une centrale électrique nucléaire au Pakistan occidental ont été signés à Ottawa.

M. Charles M. Drury, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures par intérim et ministre du commerce par intérim, a annoncé le financement de cette centrale de 137,000 kilowatts.

Les signataires des accords ont été: M. Mohammed Khan, haut-commissaire du Pakistan, au nom de son gouvernement, M. Drury au nom du bureau de l'aide extérieure, H.T. Aitken et T. Chase-Casgrain, respectivement président et secrétaire de la Société d'assurance des crédits à l'exportation.

Deux prêts canadiens sont consentis dans une proportion à peu près égale, l'un par la Société d'assurance des crédits à

l'exportation dans le cadre du programme de financement à long terme du gouvernement fédéral, et l'autre par le Bureau de l'aide extérieure dans le cadre des prêts canadiens au développement. Les fonds avancés par la Société d'assurance des crédits à l'exportation sont remboursables sur une période de quinze ans, en 31 versements bi-annuels après un délai de cinq ans; le taux d'intérêt est de 6 p. 100 par année. Le prêt du Bureau de l'aide extérieure comporte des frais de service de 3/4 p. 100 par année, et est remboursable sur une période de 40 ans après un délai de dix ans.

Ces accords de financement font suite à l'entente officielle conclue il y a deux semaines à Karachi entre le Canada et le Pakistan, relative à une collaboration dans le développement de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Les deux pays échangeront les renseignements tirés du fonctionnement de leurs centrales respectives, et aussi des données provenant des recherches et pouvant servir à l'expansion des centrales nucléaires au Canada et au Pakistan. Les deux pays s'engagent à prendre des dispositions pour mettre en vigueur les garanties adoptées par l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Canadian General Electric de Peterborough, est l'adjudicataire d'un contrat de très grande importance qui consiste à dresser les plans, fournir les matières premières, entreprendre la construction, l'aménagement, et finalement procéder à la remise de la centrale qui sera située à environ 15 milles de Karachi, au Pakistan occidental. Montreal Engineering de Montréal, en vertu d'un contrat conclu avec la CGE, sera le conseiller technique des travaux ordinaires de construction.

La centrale commencera à fonctionner vers 1970 et alimentera en électricité la ville de Karachi (population 2,500,000), où les besoins en énergie et le potentiel de développement constituent un terrain favorable pour

l'expansion de l'énergie électrique.

Cette centrale électrique nucléaire sera la première au Pakistan qui, comme beaucoup de pays dans le monde, s'est tournée vers l'énergie nucléaire comme source d'électricité pour l'avenir, à cause de la pénurie des ressources intérieures en énergie.

La centrale de Karachi sera équipée d'un réacteur atomique amélioré, conçu d'après les techniques les plus modernes du Nuclear Power Demonstration et de l'usine de Douglas Point en Ontario. Le réacteur canadien, à eau lourde de faible teneur et refroidie, possède un avantage sur d'autres modèles qui emploient l'uranium naturel comme carburant.

M. Drury a déclaré: "Ce projet aidera dans une large mesure au succès du plan quinquennal de développement du Pakistan. En plus, le Canada occupera une place de première importance parmi les fournisseurs mondiaux dans les constructions de centrales nucléaires." Il a ajouté que les ingénieurs et architectes canadiens jouiront d'une réputation enviable en se faisant reconnaître internationalement comme des experts dans le domaine des centrales nucléaires.

Congrès de constructeurs

L'Association nationale des constructeurs d'habitations tiendra son vingt-troisième congrès annuel à Montréal, du neuf au douze janvier 1966. Le congrès réunira plus de mille délégués de toutes les parties du Canada, à l'hôtel Reine Elizabeth. A cette occasion, on discutera de plusieurs problèmes qui assaillent l'industrie de la construction.

Affaires internationales

La société allemande Volkswagen considère la possibilité d'ajouter un modèle à traction avant à sa production d'automobiles. Vu que la société a toujours été connue par ses moteurs arrière à refroidissement par air, il est probable que la nouvelle voiture ne portera pas la marque Volkswagen. Elle sera vraisemblablement nommée Audi et sera produite par DKW Auto Union, une entreprise bavaroise qui appartient conjointement à Volkswagen et à Mercedes. Cette dernière société a conçu et réalisé le moteur à refroidissement par eau du modèle Audi, qui aura à peu près les mêmes dimensions que la Volkswagen 1600 et qui coûtera quelques centaines de dollars de plus. Les voitures à traction avant et à prix moyen plaisent davantage aux acheteurs dont l'âge ne dépasse pas la trentaine et c'est parmi eux que la société Volkswagen a trouvé la majorité de ses clients aux Etats-Unis.

1966. Cette baisse des dépenses américaines provoquera une réduction de dix-sept pour cent dans le programme d'investissements en usines et en machinerie pour 1966, programme qui prévoyait originellement des déboursés de trois milliards de dollars.

VICE-PRESIDENT DE MOLSON



ZOTIQUE LESPERANCE

L'honorable Hartland de M. Molson, président, annonce la nomination de monsieur Zotic Lesperance au poste de vice-président de la Brasserie Molson du Québec Limitée. Monsieur Lesperance continuera en plus d'assumer les fonctions d'adjoint au président.

NOUS OFFRONS ET RECOMMANDONS

NOUVELLE EMISSION

6 3/4%

CRÉDIT ST-LAURENT INC.

1. Billets garantis 6 3/4%, Série "L" à fonds d'amortissement, échéant le 15 décembre 1975.
2. Prix: \$100 et les intérêts courus pour rapporter 6 3/4%.
3. Ces billets garantis sont des titres dans lesquels les compagnies d'assurance ont le droit d'investir leurs fonds.
4. Crédit St-Laurent Inc., fondée en 1952, est l'une des plus vieilles compagnies québécoises dans son domaine. Sous une direction prudente et expérimentée, elle a vu son rendement s'améliorer constamment depuis son établissement. Son actif est présentement d'environ \$19 millions. Crédit St-Laurent et ses quatre filiales ont des bureaux situés à Montréal, Trois-Rivières, Québec, St-Hyacinthe, Shawinigan, St-Georges de Beauce, Rimouski, Sherbrooke et Victoriaville.

LA MAISON BIENVENU LIMITÉE

210 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1. 842-2791

Pour obtenir des renseignements et une copie du prospectus détacher et retourner le coupon ci-joint.

CRÉDIT ST-LAURENT INC.

NOM.....

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE.....



M. Marc-Aurèle Bergeron, gérant général des Epiciers Unis Inc., a été nommé au poste de président de l'Association des épiciers en gros de la province de Québec. C'est la première fois qu'un représentant d'un groupement d'achat accède à ce poste. De plus, M. Bergeron est administrateur du Groupe Epiciers Modèles, ainsi que de l'Association des marchands indépendants.



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635, HENRI-BOURASSA EST, Montréal 12, DU. 1-1888
62, RICHMOND ST. WEST, Toronto 1, 864-2443

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président: Séraphin VACHON, secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.

Directeur: Séraphin Vachon. Rédacteur en chef: Marc-Henri Côté. Secrétaire à la rédaction: Pierre-Paul Beauchamp. Responsable de la production: Germain Charbonneau; Collaborateurs réguliers: Bernard Bonin, économiste, de l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal; François Gauthier, de la Faculté de commerce de l'Université Laval; François Martin-Guegan, de l'Ecole des Hautes études commerciales de Paris; Jacques Rolland, économiste; Jean-Marc Chaput, économiste.

Représentants publicitaires: A Montréal, Claude Coupal et Robert Michaud; à Toronto, Stephen Danilov. Directeur du tirage: Georges Larivière. Comptable: Mme Pauline Gariépy.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Typographie: Service-Inter Ltée. Impression: Richelieu Roto-Litho, St-Jean.

La loi des banques ne peut pas attendre

Le gouvernement fédéral s'est lui-même créé les difficultés qui l'attendent sans doute lorsqu'il apportera les changements nécessaires à la loi des banques. Il est probable que le trouble était inévitable mais le retard injustifiable qu'il a pris avant de donner suite aux recommandations de la commission royale d'enquête sur le système bancaire a laissé au premier ministre du Québec le loisir d'agir, ce qu'il vient d'ailleurs de faire. M. Lesage a ordonné une enquête sur les institutions para-bancaires de la province de Québec, enquête qui lui donnera un semblant d'argument pour demander que les changements prévus à la loi des banques ne soient pas apportés au moins jusqu'au moment où sa commission spéciale fera rapport à la fin de 1966, sinon qu'ils ne soient jamais apportés.

La commission Porter a présenté son rapport il y a un an et demi. Ses deux recommandations principales étaient que les institutions para-bancaires soient amenées sous le contrôle de la loi des banques et que le taux d'intérêt maximum de 6 p.c. des banques soit aboli. Cela aurait eu pour effet de forcer les institutions para-bancaires à s'entourer de restrictions sécuritaires que toutes ne veulent pas accepter pour le moment, de les amener sous le contrôle de la banque du Canada (avec ses règlements et ses avantages) et de placer les banques à charte dans une bien meilleure position pour faire face à la compétition. Mises ensemble, ces mesures auraient rehaussé la stabilité de nos institutions financières, stabilité qui a manqué à plusieurs récemment.

Le ministre des finances d'alors, M. Walter Gordon, a attendu 11 mois avant de présenter sa législation au parlement pour la révision de la loi des banques et il n'y a inclus aucune des deux recommandations principales de la commission Porter. On croit généralement qu'il ne voulait pas abolir le taux de 6 p.c. à cette époque pour ne pas provoquer l'impopularité du gouvernement Pearson auprès de la population peu avant une élection qui apporterait, croyait-il, la majorité parlementaire à son parti et en croit de plus qu'il ne voulait pas amener les institutions para-bancaires sous le contrôle de la loi des banques parce que cette mesure aurait été un conflit entre Ottawa et les provinces. Ce fut une malheureuse attaque de timidité à une époque malheureuse.

Le geste de M. Lesage semblerait indiquer, en ce qui le concerne, que cette inquiétude se serait dissipée quelque peu. Il propose maintenant une enquête des compagnies de crédit, des sociétés de fiducie et des autres institutions para-bancaires du Québec dont l'un des buts, entre autres, sera d'étudier "jusqu'à quel point et sous quelles conditions il serait opportun pour ces institutions de se soumettre sous certains aspects au contrôle de la banque du Canada et quels avantages pourraient en résulter." Mais il a aussi exprimé clairement qu'il n'a pas l'intention d'accepter "l'appât des avantages à première vue" et que sa propre commission avait été créée en partie dans le but de retarder l'action gouvernementale fédérale.

Il existe un doute très fort à savoir si le pays peut se permettre un délai. Le rôle de la banque du Canada est de conserver l'économie à un niveau stable mais elle a perdu une si grande partie de son contrôle au profit d'institutions qui se rapprochent de très près des banques, lesquelles n'ont pas toutes fait montre de prudence, que la stabilité de l'économie et sa capacité d'un accroissement sain ont été mises en péril d'une certaine façon. C'est un domaine où la théorie des réactions en chaîne peut, si on l'applique à nos institutions financières, se développer avec une rapidité et une force de destruction épouvantables. Il ne semble pas possible que le gouvernement fédéral puisse attendre une autre année avant d'appliquer les remèdes qui s'imposent.

Si le Québec devait implanter un système différent de celui du reste du pays, les autres provinces pourraient avoir la tentation d'insister pour faire de même. L'on sait que l'orthodoxie financière de quelques-uns n'est pas de nature à inspirer confiance. De plus, une balkanisation aux effets des plus désastreux aurait été établie.

M. Lesage admet qu'il a posé ce geste dans la crainte de voir le gouvernement fédéral passer une nouvelle législation lors de l'ouverture du prochain parlement. Le ministre des finances, M. Mitchell Sharp, aura en conséquence beaucoup plus de difficulté à agir que son prédécesseur M. Gordon, mais il doit agir. Le plafonnement du taux d'intérêt doit au moins être supprimé pour permettre à nos institutions financières les plus stables, les banques à charte, d'agir plus librement; et les institutions para-bancaires ne doivent pas continuer à fonctionner libres de tout contrôle bien que le fait de les amener maintenant sous contrôle puisse demander une action conjointe fédérale-provinciale. Ce qui prime, ce n'est pas l'autonomie provinciale, mais le bien de l'ensemble du pays.

N.B. L'éditorial de cette semaine fait suite à celui que M. Marc-Henri Côté a signé dans notre parution de la semaine dernière. Voici une traduction littérale d'un éditorial publié par le Globe and Mail sur le même sujet, dans son édition de mardi, le 28 décembre 1965.

Les propos de François GAUTHIER

professeur auxiliaire à la Faculté de Commerce de l'Université Laval

Au cours des trois dernières années la productivité canadienne a beaucoup decru

Les progrès réalisés par l'économie canadienne depuis la fin de la guerre ont été considérables. Les taux annuels moyens de la croissance de la production dans l'ensemble de l'économie et dans ses principaux secteurs apparaissent dans le Tableau 1. Il en ressort que si la production totale a augmenté en moyenne de 4.2% par année entre 1946 et 1961, les taux de croissance sont très variables selon les secteurs. Le taux atteint un sommet de 9.5% dans l'industrie minière et 1.2% dans le secteur agricole. Les variations que l'on peut observer dans les taux de croissance ne sont pas étrangères à l'accroissement des investissements et de la productivité. La hausse dans les dépenses d'immobilisations qui a été remarquable dans le secteur minier et dans le secteur de l'électricité a entraîné une augmentation considérable dans le capital par ouvrier et par conséquent dans la productivité du travail.

Cependant la hausse dans la productivité du travail qui avait été rapide au début de l'expansion qui dure depuis 1960 a ralenti considérablement au cours des trois dernières années. Ce ralentissement est attribuable surtout au fait que la plupart des industries se sont rapprochées du plein emploi de leur capacité productive au cours des dernières années. Tous les secteurs n'ont pas évolué toutefois de la même façon. Certains secteurs se sont montrés extrêmement productifs.

Le tableau 2 donne une bonne idée de l'évolution de la production depuis 1949. Nous constatons que les mines, le gaz et l'électricité, le pétrole et le charbon, les produits minéraux non-métalliques, les produits chimiques et les appareils électriques

se sont particulièrement distingués. Il s'agit donc d'industries primaires et d'industries nouvelles particulièrement progressives. Au contraire, certaines industries de transformation n'ont guère augmenté leur production en 14 ans; c'est le cas, entre autres, des produits du cuir et des vêtements.

L'industrie textile

Lorsque l'on examine la productivité par employé, on retrouve une nette prédominance des industries qui ont augmenté leur production dans des proportions considérables: mines, gaz et électricité, pétrole et charbon, caoutchouc. La seule exception notable est constituée par l'industrie textile qui présente un bel exemple d'adaptation à une situation nouvelle. Etant l'une des plus anciennes industries et employant traditionnellement beaucoup de main-d'œuvre, elle s'est trouvée dans une situation difficile à la suite d'une concurrence intense de la part de pays étrangers. Elle a donc dû remplacer une main-d'œuvre trop coûteuse par un équipement perfectionné. Ce double mouvement se traduit dans les statistiques que nous présentons par une baisse assez forte des effectifs employés et une hausse forte également de la productivité par employé.

D'une façon générale, les chiffres atteints par industries reflètent le degré de mécanisation de l'industrie en cause. Néanmoins, toutes les industries ne sont pas mécanisables au même degré. Certainement, par leur nature, ne se prêtent que difficilement à l'emploi généralisé de machines bien que les progrès techniques tendent à amoindrir la dis-

inction entre industries utilisatrices de main-d'œuvre et industries utilisatrices de capital.

Il est à première vue assez surprenant de constater que la hausse des salaires a été en 1963, dans la plupart des cas, supérieure à l'augmentation dans la productivité par employé. Quatre exceptions seulement apparaissent dans les secteurs où la productivité s'est fortement accrue. De toute évidence, la charge salariale occupe une proportion relativement plus élevée du prix de revient.

Quelles sont les conséquences de cette situation sur l'activité générale de l'industrie? Nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses en l'absence de données statistiques complémentaires et comparables. Il semble, en premier lieu, que les pressions exercées sur l'industrie pour augmenter les salaires a abouti à une situation où la hausse consentie a non seulement égalé la hausse dans la productivité du travail mais encore a absorbé une partie de l'augmentation dans la productivité du capital.

En deuxième lieu la hausse du prix de revient a pu se traduire dans certains cas, soit par une diminution des bénéfices des sociétés, soit par une augmentation des prix de vente. L'année 1964 et l'année 1965 ont été témoin d'une hausse considérable dans le niveau des prix. Cette hausse dans les prix amènera sûrement les entreprises à investir davantage et à mieux contrôler les coûts de production afin d'éviter un autre effritement dans leur marge bénéficiaire et une baisse dans le rendement du capital investi.

TABLEAU 1

Taux de croissance annuels moyens de l'économie et de divers secteurs (pourcentages)

	Période 1946-61
Production totale	4.2
Production de biens	4.2
Agriculture	1.2
Forêt	1.4
Pêche et trappage	1.6
Industrie minière	9.5
Industrie manufacturière	3.9
Construction	6.2
Electricité et gaz naturel	9.8
Production de services	4.3
Transport, entreposage et communication	4.4
Transport	3.6
Commerce	4.1
Assurance et immeuble	5.2
Administration publique et défense	4.7

TABLEAU 2

Evolution de la production, de l'emploi et de la productivité par employé

Indice 1949 = 100

Données de 1963	Production	Emploi	Productivité par employé	Salaires et traitements moyens par semaine	Gain horaire
Mines	294.4	114.4	257.3	198.8	2.24
Manufactures	173.9	116.4	149.3	196.1	1.95
— aliments et boissons	162.1	116.7	138.9	186.6	1.69
— tabacs	207.7	94.8	219.0	206.4	1.97
— caoutchoucs	190.5	110.3	172.7	192.5	1.99
— produits du cuir	127.0	89.0	142.6	177.1	1.32
— textiles	159.5	85.1	187.4	181.1	1.47
— vêtements	137.0	95.4	143.6	166.1	1.27
— produits de papier	164.3	127.4	128.9	194.9	2.30
— impressions et éditions	156.7	126.2	124.1	201.6	2.40
— pétrole et charbon	296.0	139.9	211.5	228.1	2.75
— produits chimiques	249.1	135.4	183.9	213.4	2.18
— produits du bois	159.0	110.9	143.3	189.0	1.72
— produits du fer et de l'acier	161.8	114.4	141.4	202.9	2.25
— équipement de transport	181.4	115.5	157.0	201.9	2.31
— produits des métaux non-ferreux	148.8	126.3	117.8	198.8	2.23
— appareils électriques	223.5	154.7	144.5	190.7	1.95
— produits minéraux non-métalliques	243.0	150.6	161.3	202.1	1.99
— gaz et électricité	367.4	139.8	262.8	217.4	—

Calculs effectués à partir des sources suivantes:

Employment and payrolls (72.201)

Man-hours and hourly earnings (72.202)

Les sociétés aériennes ont transporté 180 millions de passagers durant 1965

Selon le bilan de fin d'année publié par l'Organisation de l'aviation civile internationale, 1965 aura été pour les services réguliers des compagnies aériennes de ses 110 Etats membres une nouvelle année record. Si le même taux d'accroissement se maintient, ces compagnies dépasseront en 1966 le chiffre de 200 millions de passagers transportés: les chiffres du trafic passagers pour 1965 (180 millions de passagers transportés et 199,000 millions de passagers-kilomètres, ou 123,500 millions de passagers-milles, réalisés) font apparaître, en effet, une augmentation de 16% par rapport à 1964.

C'est toutefois dans le domaine du fret aérien que l'on constate l'augmentation de trafic la plus spectaculaire: 5,010 millions de tonnes-kilomètres (3,430 mil-

lions de tonnes-milles) réalisés, soit 28% de plus que l'année précédente, ce qui est le taux d'accroissement le plus élevé des quinze dernières années. Le transport de la poste, pour sa part, s'est chiffré à 1,050 millions de tonnes-kilomètres (720 millions de tonnes-milles), soit 15% de plus qu'en 1965, réalisant ainsi le taux d'accroissement le plus élevé des quatre dernières années. (Les statistiques de l'OACI ne comprennent pas la République populaire de Chine, l'URSS, ni les autres Etats qui n'étaient pas membres de l'Organisation au 31 décembre 1965).

Par rapport à 1964, le nombre des heures de vol (8,800,000) a augmenté de 6% et la distance totale parcourue (4,100 millions de kilomètres ou 2,550 millions de milles) de 11%, ce qui reflète

le nombre accru des avions de transport ultra-rapides à réaction aujourd'hui en service. Le nombre moyen par avion de passagers transportés a passé à 49, soit une augmentation de 7%, tandis que le parcours moyen par passager a été de 1,110 kilomètres (690 milles), soit une augmentation de 1%, et la vitesse moyenne des avions de 465 kilomètres (289 milles) à l'heure, soit une augmentation de 4%.

Si l'on compare les chiffres de 1965 à ceux de 1955 et de 1945, l'expansion rapide du transport aérien n'en est que plus évidente. Par rapport à 1945, le nombre des passagers transportés s'est multiplié par vingt, celui des passagers-kilomètres par vingt-cinq, celui des tonnes-kilomètres de fret par quarante-cinq. Par rapport à 1955, le nombre des passagers transportés a presque triplé et celui des passagers-kilomètres a plus que triplé, tandis que le nombre des tonnes-kilomètres de fret fait apparaître la plus spectaculaire, s'étant multiplié en effet par 3,9.

Plus de huit cents sociétés ont fait savoir leur intention de participer à l'exposition de '67

Au cours des derniers mois de 1965, le monde canadien des affaires a montré un empressement accru à participer activement à l'exposition universelle et internationale de 1967. Cet intérêt s'est manifesté de façon frappante, le 8 décembre 1965, lorsque 178 représentants d'associations et de sociétés industrielles et commerciales canadiennes ont assisté à une journée d'étude et d'information, et ont pris connaissance de rapports sur l'avancement des préparatifs de la participation industrielle à l'Expo 67. Une séance du genre, convoquée, cinq mois plus tôt, par les directeurs de l'Expo, n'avait réuni que 60 hommes d'affaires.

A la réunion du 8 décembre, les hommes d'affaires ont appris que 863 sociétés industrielles et commerciales canadiennes avaient fait part de leur intention de prendre part à l'Expo.

De ce nombre, 70 compagnies ont une présentation individuelle alors que 793 autres participent à des groupements ou associations qui construisent des pavillons, ont des éléments d'exposition dans les pavillons thématiques ou commanditent des kiosques ou autres pièces d'exposition sur l'emplacement de l'Expo.

Le président de Steel Company du Canada Limitée, M. V.W. Scully a résumé ce récent appui spontané de la part des hommes d'affaires et industriels canadiens, dans la déclaration suivante: "L'Expo 67 représente, pour le monde canadien des affaires, une des plus grandes chances qu'il ait jamais eues sur le plan commercial et, comme dans toutes les chances qui s'offrent à lui, c'est à l'homme d'affaires d'en profiter. On ne peut plus douter du succès de cette aventure".

Couvrette et Provost inscrit ses actions à la Bourse de Toronto

Les actions "A" de Couvrette & Provost ont été acceptées pour inscription en Bourse de Toronto, et l'on prévoit les transactions de ces actions sur cette Bourse s'y effectueront à compter du 13 janvier 1966.

Une telle inscription en Bourse de Toronto permettra aux quelque 150 actionnaires résidents de l'Ontario et de l'Ouest du Canada d'effectuer leurs transactions plus commodément. Et il n'en sera que plus facile pour les résidents de ces

régions de devenir actionnaires de la compagnie.

Couvrette & Provost Tée est une des tout premières entreprises de gros dans les produits alimentaires à offrir ses actions sur le marché de Toronto. Pour l'année terminée le 27 mars 1965, le volume des ventes s'établit à près de 42 3/4 millions et le profit net à plus de \$250,000.

Production record de papier-journal au mois de novembre '65

L'accroissement des dernières semaines de la demande de papier journal aux Etats-Unis s'est reflété au Canada et les moulins à papier du pays ont produit en novembre à 97.3 de leur capacité, soit le plus haut taux de production depuis juin 1957 alors qu'ils avaient produit à 97.6 de leur capacité.

Selon l'association canadienne de papier journal, la demande totale de papier journal en novembre s'est élevée à 716,732 tonnes, soit une augmentation de 7.7 p.c. sur le mois correspondant en 1964. La demande totale pour les onze premiers mois de l'année totalise 7,056,273 tonnes, soit une augmentation de 5.7 p.c. comparativement à la même période l'an dernier.

Les Etats-Unis, le principal client du Canada, se sont appropriés 78.8 p.c. de toutes les exportations canadiennes pour les onze premiers mois de l'année. On estime que les Etats-Unis ont absorbé 784,937 tonnes de papier journal en novembre, soit une augmentation de 7.1 p.c. sur l'année précédente. On estime de plus que les Etats-Unis ont absorbé pour les onze premiers mois de l'année 7,748,223 tonnes de papier journal, une augmentation de 5.7 p.c. relativement à l'an dernier.

La société Tankoos Yarmon construit une usine à Régina

La société Tankoos Yarmon, de Toronto, annonce sa participation à la construction d'un important centre qui sera érigé en 1966 à Régina, sur le site de l'ancien hôtel de ville. La plus importante société privée se spécialisant dans l'immobilier, au Canada, Tankoos Yarmon possède ou a des intérêts dans des propriétés évaluées à plus de \$100 millions, au Canada et aux Etats-Unis.

La société Tankoos Yarmon détient déjà des intérêts dans de nombreux immeubles à Régina, dont l'édifice Derrick et le Wildun Lodge. Le centre qui sera construit à Régina sera administré par la succursale locale de City Savings and Trust Company.

Des producteurs de cigares haussent leur prix de vente en gros

La première hausse du prix de gros des cigares depuis 1949 a été annoncée par M. R.B. Alexander, vice-président à la mise en marché de General Cigar Company. La hausse est entrée en vigueur le 1er janvier. On prévoit que le consommateur paiera environ un cent de plus par cigare dans la plupart des régions du Canada.

La tendance à la hausse dans le prix du tabac en feuilles et celui de la main-d'œuvre a dépassé les économies résultant des améliorations apportées à la confection et l'augmentation des ventes.

NOMINATION AU CANADIEN NATIONAL



JEAN-H. RICHER

M. Donald Gordon, président et directeur général du Canadien National, annonce la nomination de M. Jean-H. Richer au poste de vice-président, Ventes et Services voyageurs.

Avant d'entrer à l'emploi du CN en 1962, M. Richer a occupé plusieurs hauts postes à la Commission des Transports de Montréal et a été expert-conseil auprès d'une grande entreprise de transport du Brésil. Il était directeur du Secteur de Champlain au CN depuis 1963.

M. Richer est né à Montréal. Il a obtenu son baccalauréat au collège Jean-de-Brébeuf en 1938 et, en 1943, un baccalauréat en génie mécanique à l'université McGill.

Industries et sociétés

Garden State Paper du New-Jersey, annonce l'installation au coût de \$10,000,000 d'une usine de papier journal d'une capacité de 100,000 tonnes par année. L'usine qui emploiera 200 personnes sera située à Pomona en Californie et se servira de papier récupéré. Le procédé employé dans le traitement du papier récupéré sera le même que celui en usage à l'usine du New-Jersey qui dessert 70 journaux.

American Express, de New York, a fait l'acquisition d'Uni-Serv en échange de 210,351 actions d'American Express d'une valeur de \$14,800,000. Les cartes de crédit Uni-Card sont acceptées dans plus de 10,000 magasins de détail et bureaux professionnels de la région de New York.

Les négociations en vue de la fusion d'American Factors d'Honolulu et Georgia-Pacific de New York, ont été interrompues. La direction de l'agence commerciale hawaïenne a laissé savoir qu'elle prévoyait originellement l'achat des actions de la compagnie par Georgia-Pacific pour

une valeur supérieure à celle indiquée en bourse, Georgia-Pacific est un manufacturier et un vendeur en gros de pulpe, de papier, de bois et de matériaux de construction.

Waltr E. Heller a fait l'acquisition d'une partie des actions de Dansk Factors Aktieselskab, une compagnie de finance située à Copenhague. Les autres actionnaires dans la compagnie sont une banque de Copenhague et deux compagnies d'assurances danoises. Un porte-parole de la compagnie de finance de Chicago a dit que cette acquisition permettrait d'étendre les activités de la compagnie qui a des succursales à Londres, au Mans, en Allemagne de l'Ouest et à Barcelone.

Owens-Corning Fiberglas prévoit affecter la somme de \$38,000,000 à l'expansion de la compagnie au cours de l'année prochaine. Cette somme représente le double du montant affecté l'an dernier au même secteur. La compagnie de fibre de verre de Toledo consacrera environ \$10,000,000 à la recherche et au développement de nouveaux produits.

SNC-FILER, LIMITED



W.A.H. FILER, ing.



J. HAHN, ing.

SNC-Filer, Limited, ingénieurs-conseils de Hamilton, célèbrent le premier anniversaire de la fondation de leur bureau.

La compagnie a été établie par Survever, Nenniger & Chênevert Inc. de Montréal et M. W.A.H. Filer, ingénieur-conseil, de Hamilton. Auparavant, M. Filer exerçait sa profession comme administrateur de McCargar, Filer & Hachborn Ltd. depuis 1958. Il est le président de SNC-Filer, Limited, dont le vice-président est M. Jack Hahn, vice-président de Survever, Nenniger & Chênevert Inc.

SNC-Filer, Limited peut compter sur les ressources de son bureau d'études à Hamilton en même temps que sur les services variés dont dispose Survever, Nenniger & Chênevert Inc.



M. A. Olynyk, surintendant du service des messageries au Canadien National pour la région du Saint-Laurent, vient d'être promu au poste de directeur du secteur de Champlain. M. Olynyk a fréquenté le collège classique de Saint-Jean jusqu'en rhétorique, puis le séminaire de philosophie pendant deux ans. Il est bachelier ès arts de l'université de Montréal, il a de plus fréquenté l'école polytechnique, où il a obtenu, en 1944, son baccalauréat en sciences.

Après un court stage dans les forces armées du pays, il entra au service du Canadien National en 1946, en qualité d'ingénieur adjoint à la Recherche et au Développement, où des mutations graduelles l'amènèrent au poste de chef adjoint du Développement et du Planning en 1960. Il déménagea ensuite, en 1962, à la région du Saint-Laurent — vaste territoire administratif du CN, situé en majeure partie dans le Québec, qui groupe près de 23,000 employés — pour y monter le service, nouveau à ce moment-là, de l'étude des besoins de la clientèle et en assumer la direction. En 1963, il devenait surintendant général des messageries, poste qu'il a conservé jusqu'à la présente nomination.

La société Air Canada offre un meilleur service vu le nombre croissant de passagers - McGregor

Dans une revue de l'année qu'on vient de publier, le président d'Air Canada, M. G.R. McGregor, révèle qu'au cours de l'année 1965, caractérisée par un trafic et des recettes sans précédent, la société a de nouveau enregistré des bénéfices. C'est la 12e fois depuis 15 ans que l'exploitation s'avère profitable.

M. McGregor souligne que les bénéfices sont entièrement attribuables à l'amélioration du rapport entre les recettes brutes et les dépenses, sans aucune réduction de l'amortissement accumulé. Air Canada, a-t-il dit, a confiance que l'année 1966 et les suivantes seront profitables, à moins d'un changement d'orientation gouvernementale qui pourrait porter atteinte à l'assiette financière de la société.

En 1965, 4,686,400 voyageurs ont emprunté les services à horaire fixe, une augmentation de 14 pour cent sur 1964, tandis que le trafic-fret enregistré une hausse de 37 pour cent en s'établissant à 56,586,000 tonnes-milles. Les messageries aériennes se sont élevées à 5,368,000 tonnes-milles, ou 22 pour cent de plus, et le courrier à 17,065,000, une augmentation de huit pour cent.

L'ensemble des sièges-milles disponibles à bord des vols à horaire fixe a atteint 5,454,000, 000 en 1965 (une augmentation de 17 pour cent) et celui des tonnes-milles disponibles 867, 130,000 (une augmentation de 21 pour cent). La mise en service de nouveaux avions à réaction et une utilisation accrue de la flotte expliquent ces derniers chiffres. Le coefficient d'utilisation s'est élevé à 65 pour cent en 1965, le trafic passagers dépassant de beaucoup les prévisions les plus optimistes. La plupart des grands transporteurs ont enregistré le même phénomène.

Grâce aux augmentations encourageantes dans tous les secteurs de l'exploitation, les recettes d'Air Canada se sont chiffrées par \$250,000,000, ou 17 pour cent de plus qu'en 1964. Au cours de l'année écoulée, la société a commandé 16 nouveaux appareils à réaction, pour livraison en 1967. Ces avions, compte tenu des huit autres commandés en 1963 et 1964 pour livraison en 1966, porteront à 40 le nombre de jets de la société d'ici deux ans.

Elle prendra livraison, en 1966, de deux DC-8 de 139 passagers et de six biréacteurs DC-9 de 72 passagers. En 1967, elle fera l'acquisition de quatre DC-8, version allongée, d'une capacité de 196 passagers, et de 12 DC-9, version allongée, d'une capacité de 94 passagers.

De meilleurs services

La plus grande partie des immobilisations que représentent ces acquisitions ne s'effectuera qu'au moment de la livraison. Jusqu'ici la société a pu faire les premiers déboursés et versements périodiques sans devoir

recourir à de nouveaux emprunts, souligne M. McGregor. L'expansion de la flotte à réaction s'est traduite par un accroissement de service, l'établissement de nouveaux vols et l'agrandissement des installations.

En avril 1965, Air Canada inaugurait un nouveau service quotidien sans escale entre Montréal et Paris, avec prolongement jusqu'à Dusseldorf. Sous l'appellation "Europe 870 - Canada 871", ce service transatlantique fort populaire est désormais permanent.

La société offre un nouveau service hebdomadaire vers le sud depuis le 13 décembre, date à laquelle elle inaugure sa ligne Toronto-Freeport, dans l'île Grande Bahama. Le lendemain entrera en vigueur son service hebdomadaire sans escale entre Halifax et les Bermudes, service qui relie les Maritimes directement aux Bermudes et, par correspondance, aux Antilles.

Vers la fin de l'année, Air Canada a annoncé qu'elle déplacerait son escale d'Allemagne de Dusseldorf à Francfort en avril prochain, afin de mieux servir les passagers désireux de pousser plus loin, et aussi de faciliter les vols sans escale qu'elle a l'intention d'établir entre le Canada et l'Allemagne.

Bureaux à l'étranger

En raison de l'accroissement du trafic Canada-Europe, la société a révélé qu'elle ouvrira d'autres bureaux de ventes en Allemagne. Elle vient également de nommer des représentants à Varsovie, Pologne, et à Zagreb, Yougoslavie, pour satisfaire l'intérêt grandissant des voyageurs de l'Europe orientale.

En même temps qu'elle mettrait en vigueur ses horaires d'hiver 1965-1966, Air Canada établissait un service DC-8 tout-cargo entre Montréal et Vancouver. Chaque appareil à réaction peut transporter 12 plates-formes de 7,000 livres dans la cabine et 10,000 livres dans les soutes destinées aux produits de consommation courante.

Cette liaison-fret transcontinentale, qui s'effectue cinq fois la semaine, s'agence au service transatlantique assuré trois fois la semaine par des DC-8 mixtes.

Depuis le 1er novembre, Air Canada offre un service-fret pour les expéditions d'un point quelconque du Canada vers l'importe quelle partie du monde. Le service englobe en un seul bordereau d'expédition tous les déplacements terrestres entre les aéroports et vers les localités

éloignées des principaux aéroports.

En février, Air Canada a pris possession, à l'aéroport international de Montréal, d'une nouvelle aérogare à marchandises qui se range parmi les plus modernes du monde, afin de répondre aux exigences de l'expansion remarquable du fret et des mes-

(Suite à la page 7)

Au Québec et en Ontario, la société Bell ajoutera 250,000 appareils

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada compte ajouter en 1966 environ un quart de million de nouveaux appareils dans son territoire du Québec et de l'Ontario, ce qui portera à près de cinq millions le nombre de téléphones en usage. Les résultats atteints par Bell Canada en 1965 ont été bien meilleurs qu'on ne l'avait prévu, et l'évolution actuelle devrait persister toute l'année 1966. Vu les niveaux élevés marqués par l'activité économique, la compagnie entreprend le plus audacieux programme de construction de son histoire, soit des immobilisations de plus de 270 millions de dollars pour 1966 destinées à satisfaire les demandes plus grandes au point de vue croissance, diversification et amélioration continue du service.

Malgré une main-d'oeuvre qui ne cesse de croître, la société devra encore résoudre la grave problème que pose le recrutement d'un personnel suffisamment nombreux et possédant l'instruction et la formation nécessaires pour répondre aux exigences de plus en plus complexes de la technologie moderne et de la gestion des affaires. Vu cet état de choses, il semble bien que l'industrie en général doive encourager l'instruction sous toutes ses formes et aider à la formation individuelle des employés actuels en offrant des programmes de perfectionnement et d'aide pratique à ceux qui désirent parfaire leur instruction.

NOMINATION CHEZ DOMTAR



PIERRE DELAGRAVE, M.B.E.

Domtar Limited annonce la nomination de M. Pierre Delagrave, M.B.E., au poste de vice-président responsable des relations industrielles et extérieures. Originaire de Québec, M. Delagrave devint chef d'escadron dans les CARC et servit outre-mer durant la deuxième guerre mondiale. En 1944, il fut nommé administrateur délégué à la commission des prix et du commerce en temps de guerre, et occupa dans les années qui suivirent des postes importants aux ministères du revenu national et de l'immigration. De 1952 à 1958, il fut envoyé à Genève par le gouvernement pour remplir les fonctions de chef délégué du budget et de l'administration au Comité inter-gouvernemental pour l'émigration européenne. Il passa ensuite au service du CN. M. Delagrave est président de l'Association touristique canadienne et directeur de la Société d'assistance aux voyageurs de Montréal.

La fabrique principale de pâte de Lebel-sur-Quévillon sera achevée d'ici la fin de l'année

La photo ci-dessous prise en fin d'année, de la nouvelle fabrique de pâte que Domtar Limited fait construire à Lebel-sur-Quévillon, indique que ce nouveau point de repère du nord-ouest du Québec sera terminé à la date prévue, puisque les travaux avancent rapidement. Les bâtisses ont été fermées pour protéger l'intérieur contre les intempéries et, travaillant à l'abri, de nombreux ouvriers spécialisés sont en voie de compléter l'installation de près d'un tiers de l'équipement de la fabrique. Celle-ci, qui doit être prête vers la fin de 1966, produira au début 850 tonnes par jour de pâte kraft blanchie.

La tour carrée qui, au centre, s'élève par-dessus cet établissement de \$71,000,000, contiendra un gigantesque lessiveur, d'une hauteur comparable à celle de l'immeuble Sun Life à Montréal. Comme la photo le montre, la fabrique est d'une longueur de près d'un tiers de mille.

Lebel-sur-Quévillon est situé sur le lac Quévillon dans la région de l'Abitibi, à environ 50 milles au nord de Senneterre. Il y aura, à proximité, une ville

moderne conçue pour une population éventuelle de 5,000 âmes.

Changement administratif

Par ailleurs Domtar annonce la nomination de M. Pierre Delagrave, M.B.E., au poste de vice-président chargé des relations industrielles et extérieures.

Né à Québec, M. Delagrave a servi dans le C.A.R.C. pendant la seconde guerre mondiale, à titre de chef d'escadron outre-mer. Nommé en 1944 à la Commission des prix en temps de guerre, au poste d'administrateur délégué, il a par la suite rempli diverses fonctions comme haut fonctionnaire aux ministères fédéraux du Revenu et de l'Immigration.

De 1952 à 1958, ses services ont été prêtés au Comité intergouvernemental pour l'émigration européenne, et il a passé ces six années à Genève en tant que chef délégué du budget et de l'administration. De retour au Canada, il est entré aux Chemins de fer nationaux.

M. Delagrave est président de l'Association touristique canadienne et membre du conseil de l'Aide aux voyageurs, une société de Montréal.



Nous apercevons la fabrique de pâte construite par Domtar dans la ville minière de Lebel-sur-Quévillon. Cette photo a été prise en automne.

"CONSULTEZ NOS EXPERTS"

Armand DES ROSIERS INC.

COURTIERS EN IMMEUBLES

INDUSTRIEL
COMMERCIAL
TERRAIN
PLACEMENT
RESIDENTIEL
ADMINISTRATION

MEMBRES DE LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTRÉAL

1259, RUE BERRI **845-1144**

PROCUREZ-VOUS CETTE BROCHURE D'INFORMATION SUR LES PRÊTS DE LA B.E.I.

Si vous vous proposez d'établir, de développer ou de moderniser une entreprise et qu'il vous faut un emprunt à terme pour mettre ces projets à exécution, écrivez-nous pour obtenir cette brochure explicative ou visitez un bureau de la B.E.I.

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

27 SUCCURSALES AU CANADA

MONTRÉAL, P.Q. - 901, carré Victoria - Tél.: 866-2701

OTTAWA, Ont., 350, avenue King Edward, Tél.: 232-5789 • QUÉBEC, P.Q., 925, chemin St-Louis, Tél.: 681-6341 • SHERBROOKE, P.Q., 31 ouest, rue King, Tél.: 562-2261 • TROIS-RIVIÈRES, P.Q., 550, rue Bonaventure, Tél.: 375-1621 • RIMOUSKI, P.Q., 133, rue St-Germain, Tél.: 724-4461.

D'AUTRES SUCCURSALES DE LA BANQUE SONT SITUÉES À TRAVERS LE PAYS

Plusieurs facteurs ont contribué à affaiblir la position canadienne face à la concurrence

Les dix, onze et douze janvier prochains, le Conseil économique du Canada et le Conseil de la recherche en économie agricole du Canada tiendront un colloque sur le commerce international et l'agriculture canadienne, à Banff en Alberta. Des spécialistes canadiens en économie y présenteront des études qui définiront la position relative de l'agriculture canadienne au sein du commerce mondial; le colloque accueillera une centaine d'invités parmi lesquels se retrouveront des représentants d'associations agricoles, des industriels, des représentants ouvriers et universitaires, ainsi que des hauts fonctionnaires.

MM. Gordon A. MacEachern, économiste associé au Conseil de la recherche en économie agricole, et M. David L. MacFarlane, professeur d'économie politique au collège MacDonald de l'université McGill, ont composé conjointement une étude intitulée "Position relative de l'agriculture canadienne par rapport au commerce mondial".

Résumé de l'étude

Les auteurs font remarquer que si, pour l'ensemble de la production agricole, le Canada

est encore dans une position concurrentielle favorable par rapport aux autres pays du monde, cet avantage a en général diminué au cours des 10 ou 15 dernières années.

Cela n'apparaît pas directement dans le tableau d'ensemble de nos échanges de produits agricoles, où les exportations de blé accentuent l'ampleur de notre avantage commercial. On le constate toutefois dans la vive augmentation des importations de produits agricoles qui concurrencent les nôtres, dans le ralentissement relatif de la pro-

duction, depuis 15 ans, de la plupart de nos denrées agricoles et dans la hausse rapide des frais de production au cours des années et par rapport à la situation dans d'autres pays.

MM. MacEachern et MacFarlane notent que le Canada bénéficie d'un avantage absolu relativement stable dans le cas de plusieurs denrées, comme le blé, l'orge, la graine de lin, la graine de colza, le lait, les bovins laitiers métiés, certains fromages et autres produits du lait, le tabac, le navet et quelques fruits. Pour un certain nombre d'autres produits, il a un avantage sur certains pays, mais vis-à-vis des États-Unis, cet avantage est instable: il varie suivant les saisons et les frais de production et de transport dans les diverses régions. C'est le cas, par exemple, pour les bovins d'élevage et de boucherie, les porcs, certaines viandes, les oeufs, les pommes et les pommes de terre.

Dans leur étude des structures des échanges agricoles du Canada, les auteurs soulignent que le degré traditionnellement très élevé de concentration de nos exportations vers certains pays a considérablement fléchi au cours des dernières années. En 1950-1951, la Grande-Bretagne a absorbé 26 p.c., et les États-Unis 46 p.c. de nos exportations agricoles, soit 72 p.c. pour ces deux pays. Par contraste, les cinq principaux importateurs de denrées agricoles canadiennes n'ont absorbé en 1963-1964 que 63 p.c.

du total. D'autre part, quoique les importations canadiennes de produits agricoles aient doublé de 1950-1951 à 1963-1964, leurs sources sont restées stables. Pendant ces deux périodes, les États-Unis sont demeurés de loin la principale source de nos importations, en nous fournissant 52 p.c. de nos produits importés.

L'étude présente aussi un examen de l'évolution des structures de l'agriculture au Canada et dans d'autres pays, et souligne le fort degré de protectionnisme qui caractérise l'industrie agricole dans tous les principaux pays de l'Europe occidentale et aux États-Unis. Dans les pays importateurs, les changements de structure sont considérablement influencés par des restrictions au commerce, ce qui, dans le cas de la plupart des produits agricoles, a pour effet d'empêcher le libre jeu des avantages comparatifs.

Les auteurs insistent sur les étroites interrelations entre notre agriculture et celle de notre plus sérieux concurrent, les États-Unis. Ils laissent entendre que, au cours des dix dernières années, la production agricole par heure-homme a augmenté moins au Canada qu'aux États-Unis et ils mentionnent les différents changements survenus dans la gamme des produits, ainsi que les facteurs qui y ont contribué. Aux États-Unis, il y a eu plus forte augmentation du capital spécialisé. Les auteurs signalent également les fluctuations régionales dans l'agriculture américaine — surtout la rationalisation continue de l'agriculture dans le Sud — ainsi que les changements structurels, comme l'augmentation plus rapide, aux États-Unis, du nombre de grandes exploitations agricoles à fort coefficient de capital. Le document démontre aussi que les achats de divers éléments de production ont eu pour conséquence de relever les prix plus au Canada qu'aux États-Unis. Tous ces facteurs ont contribué à affaiblir la position concurrentielle du Canada.

Domtar acquiert une usine ontarienne

La société Domtar a fait l'acquisition de la fabrique et de l'équipement de Wallaceburg Packaging, de Wallaceburg, en Ontario. Cet établissement sera exploité par la division Hinde and Dauch de Domtar Packaging, l'une des six filiales du groupe Domtar.

L'établissement de Wallaceburg fabriquera des produits en carton ondulé ainsi que des cloisons en carton gris. Le personnel, qui sera de 10 employés environ au début, doublera d'ici un an selon les prévisions actuelles.

Ces nouvelles installations vont permettre à Domtar Packaging d'améliorer le service qu'elle fournit à la région de l'ouest de l'Ontario, qui est en pleine expansion. Domtar Packaging exploite déjà 14 fabriques dans six des dix provinces canadiennes.

N'est-il pas un moyen plus rapide de retenir une chambre d'hôtel ?



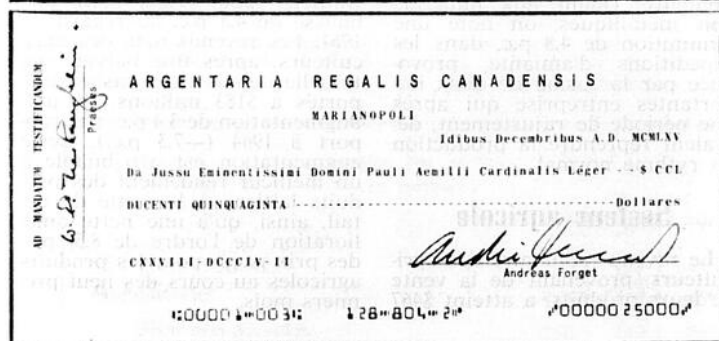
OUI...

le service de réservations d'hôtel

Confirmations instantanées et gratuites

Un appel téléphonique au SERVICE DE RÉSERVATIONS ou au bureau du Canadien Pacifique le plus rapproché vous assure la confirmation immédiate de vos réservations d'hôtel partout au Canada. Utilisez ce service rapide et gratuit quand vous voudrez faire des réservations dans les hôtels du Canadien Pacifique ou autres hôtels de choix. Réservez d'avance pour vous-même, votre famille, des groupes ou des congrès. Vous épargnez temps et argent avec le SERVICE DE RÉSERVATIONS.

Canadien Pacifique
service de réservations d'hôtel



A moins d'être un latiniste ou un spécialiste de la mécanique, vous ne pourrez lire ce qui est écrit sur ce chèque. Fait au montant de \$250, signé par Me André Forget, C.R., (à gauche) avocat à Montréal, et visé par nul autre que le chairman et président de la Banque Royale du Canada, M. W. Earle McLaughlin, il a été présenté récemment à Son Éminence Paul-Émile Cardinal Léger pour qu'il le distribue aux pauvres pendant les fêtes. Ce chèque est garanti encaissable parce qu'il porte la signature de M. McLaughlin et qu'il a été codé à l'aide de signes magnétiques pour fins mécanographiques. Il constitue un don des 21 membres du club La Table du Coin. M. André Forget, avocat à Montréal, a lui-même présenté le chèque au Cardinal Léger, avec une lettre composée en latin. A part M. Forget, les autres membres du club La Table du Coin: MM. Henri Tremblay, Ciné Laurentides; Roger Moisan, Young & Rubicam; Claude Forget, Young & Rubicam; Marcel Provost, Poste CKVL; Paul L'Anglais, CFTM, Canal 10; M. André Montpetit, juge de la Cour supérieure; Pierre Bruneau, Film Associates; Georges St-Jacques, architecte; Marcel Paré, Publicité-Services; Claude Barnwell, Claude Barnwell; Walter Kuoni, Crane Canada; Gaston Chagnon, Morgan, Ostiguy & Hudon Inc.; Roger Baulu, vedette de la radio et de la TV; Clément Fluet, Leo Burnett Co. of Canada; Raymond Benoit, Air France; Pierre Bélanger, Bélanger & Larin; Pierre Larin, Bélanger & Larin; Philippe Garcia, Breithaupt, Milson & Benson; Georges Thibaut, architecte, et Jacques Normand, vedette de la radio et de la TV.



La société Air Canada...

(Suite de la page 6)

sageries aériennes dans la plus grande ville du Canada.

En septembre, Air Canada mettrait en vigueur une exemption plus généreuse de bagages sur son réseau nord-américain et les voyageurs ont fort apprécié cette innovation. En première et en classe économique, ils peuvent maintenant transporter sans frais l'équivalent d'une valise trois-complets, d'une valise deux-complets et d'une mallette, pourvu que celle-ci puisse loger sous le fauteuil.

Nouvelle aérogare

En avril, Air Canada annonçait qu'elle s'installerait en 1968 dans une nouvelle aérogare à passagers de \$20,000,000 à l'aéroport international John F. Kennedy de New York. Elle y occupera la plus grande partie de l'espace disponible avec la British Overseas Airways Corporation, qui a bâti les installations.

La collaboration entre Air Canada et Canadian Pacific Airlines s'est de nouveau manifestée

en juin. Air Canada a établi une liaison DC-8 entre New York et Vancouver, avec escale à Toronto, qui permet de correspondre à Vancouver avec le service jet CPA vers l'Orient. Les deux transporteurs conjuguent leurs ressources pour maintenir les positions du Canada face à la concurrence très vive du transport aérien international.

Air Canada a été la première société canadienne à présenter les plans de son pavillon de l'Expo 67. En dévoilant, le 10 juin, à maquette du pavillon, qui sera construit au coût de \$1,500,000, elle a souligné qu'il retracera l'histoire de l'aviation et que son architecture hélicoïdale suggérera l'envol.

A la suite d'une conférence sur le trafic, tenue aux Bermudes vers la fin de l'année, sous les auspices de l'Association internationale du transport aérien (IATA), Air Canada a annoncé son intention de réduire de nouveau ses tarifs transatlantiques en avril prochain. M. McGregor précise, en terminant, que les nouveaux tarifs représenteront jusqu'à 15% de réduction dans le prix de l'excursion aller-retour en classe économique.

Attention INDUSTRIELS OU MANUFACTURIERS

QUEBEC ET BANLIEUE

6 manufactures et entrepôts chauffés en partie. 5,000 à 32,000 pi. ca. de plancher avec stationnement. Aussi terrain industriel et commercial, hôtel, motel licencié, maison de rapport.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à : 321, rue St-Paul, Québec 2 Tél.: 529-8121 demander le gérant



COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE

Le produit national brut touche \$ 13.4 milliards en '65

La performance établie par l'économie québécoise en 1965 a été approximativement la même qu'en 1964. Le taux de croissance de notre économie, en nous basant sur le comportement des différents indicateurs économiques pour les dix premiers mois, a été de 9.1 p.c. en 1965 en regard de 9.9 p.c. en 1964.

Les rémunérations des agents économiques ont été en moyenne de 7.3 p.c. plus élevées qu'en 1964, alors que le taux d'augmentation avait été de 6.8 p.c. Les agents dont la rétribution a le plus augmenté sont: les employés, avec un gain de 10.5 p.c. (4.7 p.c. en 1964); les agriculteurs, après trois ans de baisse dans leur revenu net, ont bénéficié d'une hausse de 3.4 p.c. (-7.3 p.c. en 1964), grâce à de meilleurs rendements dans les branches clefs et à une amélioration nette des prix des produits agricoles. Les sociétés ont vu leurs bénéfices avant impôt augmenter de 6.7 p.c. (11.1 p.c. en 1964).

de 40 p.c. du taux annuel par rapport à 1960.

Depuis trois ans, nous constatons que le taux d'augmentation de la main-d'œuvre est inférieur à celui de l'emploi, autrement dit le nombre d'emplois nouveaux créés au Québec chaque année dépasse celui des nouveaux arrivants en quête d'un travail sur le marché. Ces tendances sont telles que non seulement les personnes additionnelles sur le marché du travail ont pu trouver une occupation rémunératrice, mais le chômage chronique qui sévit au Québec a été réduit dans une large mesure.

à 9 p.c. par an depuis 1961. Enfin, l'activité intense dans le domaine de la construction a pu résorber une partie du surplus des travailleurs non qualifiés.

Les salaires et gages et les revenus supplémentaires du travail ont atteint \$6.9 milliards en 1965, une augmentation de 10.5 p.c. par rapport à l'année 1964, soit le taux annuel le plus élevé depuis 1960.

La rétribution du travail est en progression continue et depuis près de trois ans dépasse \$500 millions mensuellement, progression attribuable à l'augmentation du nombre des salariés et à la hausse des gains horaires.

Produit national brut et revenu national net, et répartition du revenu
(en millions de dollars courants)

	1963	1964	1965 *
Produit national brut au prix du marché	11,172	12,232	13,400
Revenu national net au coût des facteurs	8,568	9,336	10,220
Revenu du travail et solde et allocations militaires	5,738	6,286	6,946
Bénéfices des sociétés avant impôt	1,272	1,413	1,507
Revenu net des entreprises individuelles non-agricoles	574	601	658
Revenu net de l'agriculture	191	177	183
Intérêts, dividendes et loyers	837	887	953

* Chiffres estimés.

Emploi et revenu du travail

Depuis le mois d'avril de cette année, le volume de la main-d'œuvre québécoise dépasse les 2 millions d'individus, avec une hausse de 3.3 p.c. par rapport à 1964. Au mois de novembre, d'après les chiffres corrigés de leurs variations saisonnières, la main-d'œuvre se composait de 2,038,000 personnes.

Par contre, le volume de l'emploi pour la même période, a été supérieur de 81,000, soit une augmentation de 4.4 p.c. Quant au taux annuel du chômage à 5.6 p.c., il est le plus bas depuis six ans, soit une baisse

Il faut attirer l'attention sur le changement structurel de l'emploi dans les différents secteurs d'activité, notamment dans celui de la fabrication. Alors que depuis quelques années, le nombre d'emplois est resté stationnaire ou même a diminué dans les secteurs primaires, ce changement structurel dans le secteur de la fabrication a eu pour effet d'accroître l'emploi dans les branches qui produisent les biens durables plus rapidement que dans les branches des biens non-durables. Cependant, l'essor industriel du Québec et l'augmentation annuelle des revenus ont suscité un accroissement du nombre d'emplois dans le secteur des services à raison de 7

Production

Le volume de la production industrielle des biens a enregistré une nette amélioration par rapport à l'année 1964. Les secteurs minier et agricole ont été plus dynamiques, si l'on en juge par les expéditions dans le secteur minier et le revenu monétaire découlant de la vente des produits agricoles. Dans le secteur de la fabrication, après un certain ralentissement au premier trimestre de cette année provoqué par le gonflement des stocks à la fin de 1964, les expéditions se sont légèrement accrues et pourraient dépasser de 6 p.c. celles de l'année précédente.

Secteur minier

Depuis 5 ans la valeur des expéditions de ce secteur augmente en moyenne de 11 p.c. par année et a atteint \$672 millions en 1964. En 1965 douze entreprises ont augmenté largement leur capacité de production au niveau de l'extraction et de l'affinage, ce qui laisse prévoir de nouveaux progrès dans ce domaine. L'activité a été particulièrement intense dans l'exploitation et la transformation des minerais métalliques. Au cours des huit premiers mois les augmentations en volume sont de l'ordre de 28.4 p.c. pour le nickel, de 21.6 p.c. dans le zinc, 11.3 p.c. dans le cuivre. Par contre, le volume d'expéditions de minerai de fer est resté sta-

Main-d'œuvre, emploi et chômage
Québec
(en milliers)

	1962	1963	1964	1965 *
Main-d'œuvre	1,852	1,904	1,951	2,020
Employés	1,713	1,762	1,827	1,909
Agricoles	132	124	114	118
Non-agricoles	1,581	1,638	1,713	1,791
Employés payés	1,429	1,489	1,547	1,722
Taux de chômage en % de la main-d'œuvre	7.5	7.5	6.4	5.6

* Moyenne des 11 premiers mois.

tionnaire. Quant aux minerais non métalliques, on note une diminution de 4.8 p.c. dans les expéditions d'amiant, provoquée par la fusion de deux importantes entreprises qui après une période de rajustement, devraient reprendre la production au rythme normal.

Secteur agricole

Le revenu monétaire des agriculteurs, provenant de la vente de leurs produits, a atteint \$467

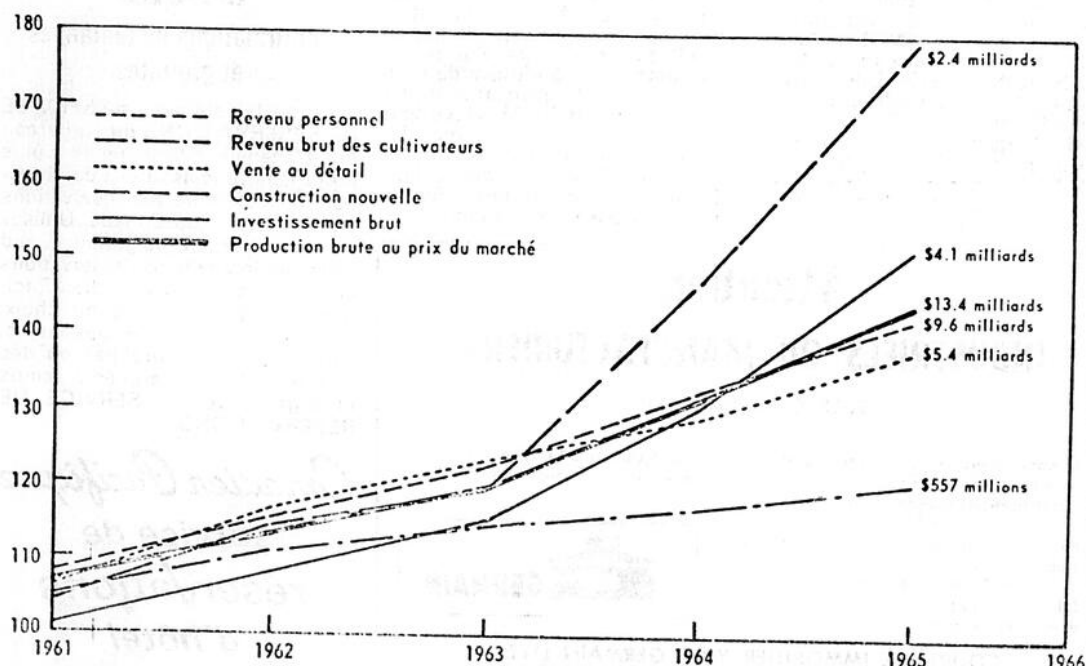
millions pour 1965, soit, une hausse de 4.5 p.c. au regard de 1964. Les revenus nets des agriculteurs, après une baisse continue depuis trois ans, seront portés à \$183 millions, ou une augmentation de 3.4 p.c. par rapport à 1964 (-7.3 p.c.). Cette augmentation est attribuable à un meilleur rendement des produits laitiers, à la vente de bétail, ainsi, qu'à une nette amélioration de l'ordre de 8.5 p.c. des prix payés pour les produits agricoles au cours des neuf premiers mois.

Liste partielle des entreprises ayant investi 1 million de dollars et plus en 1965 au Québec

Industrie	Emploi	Investissement (en milliers de dollars)
Alex Couture Inc.	55/100	1,000
Firestone	200	14,000
Breanda Inv. Corp.	40	1,000
Dominion Textile	300	6,500
Canadian Gypsum Co. Ltd.	75	1,000
Can. Electrolytic Zinc Co.	60	16,000
Price Brothers Limited	400/500	6,500
L.D.H. Schreber Limited	30	1,000
Sherwin Williams of Canada	80	1,100
Continental Paper Co.	500	45,000
Can. Intern. Pap. Co.	150	12,000
Anglo American Molybdenite Mining Co.	30	1,000
Storage Leaseholds	35	2,000
Steinbergs Limited	80	2,600
Les Siliciums de Chicoutimi	40	3,000
Bruck Mills Limited		1,500
Les Ciments Lafarge Ltée	200	35,000
Domil Limited (sub. Dom. Textile)	140	3,000
Collins & Aikman Limited	125	8,000
Shawinigan Chemicals Ltd.	300	30,000
Le Gaz Provincial du Nord de Québec	50/100	2,000
Union Carbide Canada Ltd.	100	5,000
Cott Beverages (Can.) Ltd.		1,500
DuPont of Canada Limited	90	2,000
Pole Lite Limited	40/60	1,450
Electrolytic Zinc Limited	40	1,000
Asbestos Corp. Limited	35	1,500
Pulp and Paper Research Institute of Canada	65	1,450
Can. Refractories Limited	40	1,000
Chrysler of Canada	50	1,000
Quebec Iron & Titanium	150	10,000
Perkins Paper Products	125	1,000
Monsanto (Canada) Ltd.		2,000
Shel Canada Ltd.		4,000
Les Ciments indépendants	300	8,000
Miron Company	300	9,000
C.E. Frosst		3,000
B.A. Oil		2,350
Canadian Petrofina		4,500
Donohue Bros.		1,000
Montreal Pipeline Co. Ltd.		7,250
C.I.P.		4,250
Consolidated Paper		50,000
Shawinigan Chemicals Ltd.	100	1,800

TOTAL: 44 317,250

Principaux indicateurs économiques au Québec — 1960-65



Les secteurs de la fabrication et de la construction progressent un peu partout dans la province

Le ralentissement de la demande des produits fabriqués au début de 1965 a amené un gonflement des stocks au premier trimestre. Ce fléchissement observé dans les produits chimiques, le cuir et l'alimentation ainsi que les matériaux de construction, s'est traduit par une hausse de 1.1 p.c. seulement dans la valeur des expéditions au premier trimestre de 1965, au regard de 11.4 p.c. pour la même période de 1964.

Depuis le mois de mars, le rythme des expéditions s'est accéléré et on constate une hausse de 7.4 p.c. dans les expéditions au deuxième trimestre par rapport au deuxième trimestre de l'année 1964.

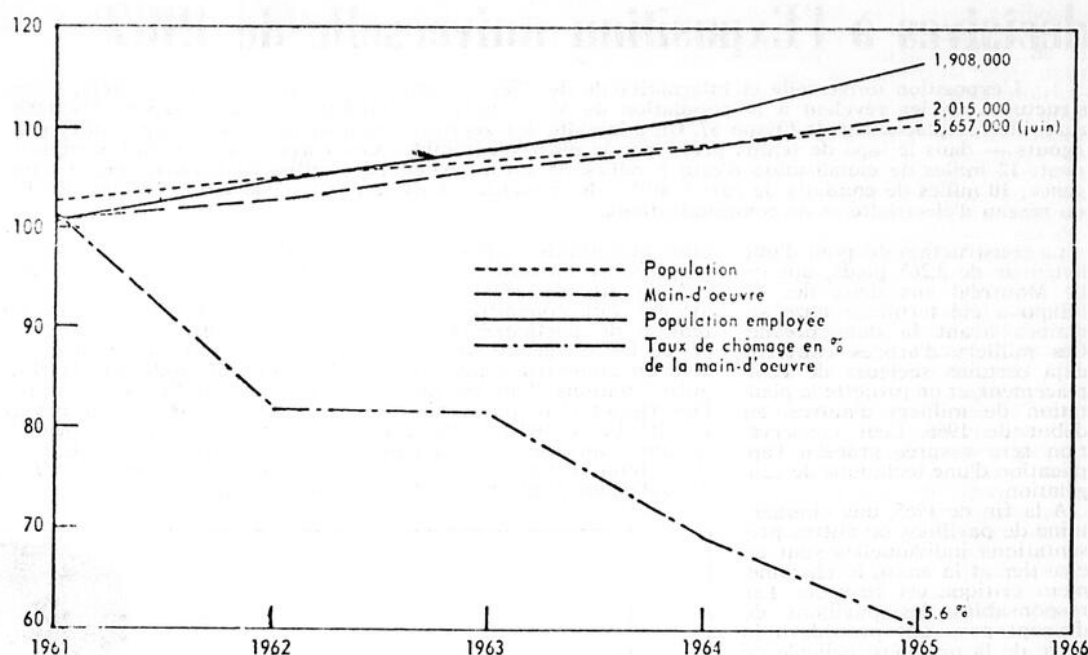
En se basant sur l'évolution de l'emploi, en particulier sur la semaine moyenne de travail dans l'ensemble des branches de ce secteur, on peut prévoir que la valeur des expéditions de nos fabricants dépassera 9,800 millions de dollars en comparaison de 9,200 millions de dollars en 1964.

adjugés avec 24.8 p.c. d'augmentation au cours des 10 premiers mois a atteint 132 millions de dollars.

La valeur des adjudications des travaux de génie a été supérieure de \$75 millions, soit de 27.6 p.c., pour les dix premiers mois de cette année relativement à la même période de 1964. Ces adjudications favorisent surtout les régions en dehors de Montréal qui ont bénéficié d'une augmentation de plus de 207 p.c., soit de \$170 millions dépensés dans les régions, en regard de \$108 millions dans le Grand-Montréal. Les prévisions pour 1965 s'établissent à \$350 millions.

L'adaptation de notre infrastructure à une économie en pleine expansion et de nouveaux besoins sociaux a exigé de la part des gouvernements et de l'entreprise privée des dépenses d'investissements de plus en plus importantes qui représentent une part accrue du produit national brut québécois consacrée

Population : Main-d'œuvre, emploi et chômage au Québec — 1960-65



bal. En dépit de cette situation, nous estimons que la valeur de la construction serait quand même de 9 p.c. supérieure à celle de 1965.

Nous comptons largement sur le processus de notre développement économique depuis deux ans d'une part, et les intentions de dépenses en immobilisations des secteurs privés d'autre part, pour soutenir le mouvement expansionniste qui entrera bientôt dans sa sixième année. En effet, nous assistons depuis deux ans à une majoration constante de la valeur des investissements privés au milieu de l'année par rapport aux dépenses prévues au début de l'année.

Au Québec, nous prévoyons que la valeur des immobilisa-

Revenu monétaire des agriculteurs du Québec, provenant de l'exploitation agricole

	1964	1965 *	1965 / 64 (%)
Grandes cultures	48,810	51,492	+ 5.5
Bêtes à cornes et autres animaux et produits	390,970	406,697	+ 4.0
Produits forestiers et produits de l'érable	16,868	18,241	+ 8.8
TOTAL: Revenu monétaire	456,635	476,980	+ 4.5

* Estimé d'après le revenu monétaire des 6 premiers mois de 1965 avec ajustement dans certains cas.

Evolution de la part des immobilisations dans le produit national brut au Québec

	Total P.N.B. %	Fabrication P.N.B. %	Utilités P.N.B. %	Habitation P.N.B. %	Institution et minist. gov. P.N.B. %
1961	20.3	3.0	4.8	3.9	4.4
1962	20.4	3.2	4.3	4.3	4.4
1963	20.6	3.3	4.4	4.4	4.4
1964	22.4	3.8	5.2	4.5	4.9
1965	24.7	3.9	5.8	4.6	6.0

tions dépassera de 16 p.c. celle de l'année précédente, dont 9 p.c. dans la construction et au delà de 26 p.c. dans la machinerie et l'équipement. Les immobilisations du gouvernement provincial conjointement avec celles du gouvernement fédéral au Québec, pourraient être de 10 p.c. supérieures à l'année 1965. En chiffre absolu les investissements nets au Québec atteindront la somme record de \$3.7 milliards, et avec \$1 milliard

pour fins de réparation et d'entretien, l'investissement brut au Québec s'élèverait à \$4.7 milliards.

Il est indéniable que la dépense des agents économiques en immobilisations est un des facteurs prépondérants qui conditionnent fortement les mouvements conjoncturels. En 1965, au delà de 300 nouveaux établissements industriels se sont installés au Québec, dont une quarantaine qui comporte des investissements de plus d'un million. Grâce à leurs effets stimulants conjugués avec les efforts des gouvernements, cette tendance nous laisse prévoir encore une autre année d'expansion.

Secteur de la construction

En 1965, la valeur de la construction dans son ensemble, atteint \$3 milliards. Si l'on exclut la construction domiciliaire, elle dépasse \$2 milliards contre 1.6 milliard en 1964, soit une augmentation de 25 p.c. La valeur de la construction dans les industries primaire et secondaire a été de \$256.6 millions, dans les services d'utilité publique de \$631.8 millions et de \$287.7 millions dans les services commerciaux.

Le nombre de logements neufs construits en 1965 est de 39,300. Le nombre de logements en construction serait de 30,000 unités, soit 30 p.c. de plus qu'en 1964.

C'est cependant la valeur de la construction non-domiciliaire qui a bénéficié de la plus forte hausse. Dans le secteur de la construction commerciale par exemple, cette hausse a atteint 86 p.c. au cours du deuxième trimestre de cette année par rapport à la même période de l'an passé; et si l'on s'en remet aux adjudications des huit premiers mois de cette année on peut s'attendre à un doublement de la valeur par rapport à l'an passé.

Quant à la construction institutionnelle et gouvernementale, la hausse selon les permis émis serait de 16.4 p.c., alors que les adjudications pour les dix premiers mois n'indiquent qu'une amélioration de 3.5 p.c. Cependant, la valeur des adjudications se chiffre à 141 millions de dollars pour cette période.

La construction industrielle a connu une amélioration importante selon les contrats adjugés. En effet, la valeur des contrats

aux services d'utilités publiques et aux travaux de voirie.

L'envergure des dépenses d'immobilisations dans les différents secteurs d'activités (manufactures, services commerciaux et utilités publiques), témoigne de l'expansion et l'amélioration de notre infrastructure dans toutes les régions de la province, conditions préalables à la réalisation des objectifs économiques que le gouvernement québécois s'est donné.

Perspectives en 1966

La rigidité du marché financier à court terme et la probabilité d'un choix sélectif des dépenses des gouvernements, particulièrement dans leurs immobilisations, pourront dans une certaine mesure influencer le niveau d'activité dans le domaine de la construction au niveau glo-

Revenus du travail au Québec

	1963	1964	1965 *
Salaires et gages et le revenu supplémentaire du travail (\$000,000)	5,738	6,286	6,946
Salaires et gages dans les manufactures (\$000,000)	1,798	1,950	2,094
Salaires hebdomadaires moyens dans la fabrication (\$)	72.58	75.78	78.38
Salaires hebdomadaires moyens dans la construction (\$)	84.66	90.73	98.49
Gain horaire dans la fabrication (\$)	1.75	1.81	1.88
Gain horaire dans la construction (\$)	1.97	2.10	2.23

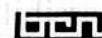
* Estimé.

M. Gingras devient président du conseil de la Sté de Placements

M. Gérard Gingras a accepté la présidence du conseil d'administration de Société de Placements Ltée, membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières, ainsi que celle des compagnies affiliées: Société de Placements & Cie Ltée, membres des bourses de Montréal et Canadiennes et de International Placements Inc., New York.

Avantageusement connu des

milieux financiers à travers le Canada, monsieur Gingras partagera avec MM. Hubert Godin et Michel David la direction active de l'entreprise. Il apportera plus de 40 années d'expérience à ses nouvelles fonctions. Ancien président national de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières, monsieur Gingras est depuis 20 ans directeur pour la Province de Québec de la vente des obligations d'épargne du Canada, par retenues sur le salaires. Il est également administrateur de la Compagnie de Publication de La Presse, la Compagnie de Publication de La Patrie, etc.,



Banque Canadienne Nationale

DIVIDENDE No 300

Un dividende de 55 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 31 janvier 1966. Ce dividende sera payable à compter du 1er février 1966, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 31 décembre 1965, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Gérant général, RENÉ LECLERC

Montréal, le 24 décembre 1965.

L'année 1965 a donné lieu à des réalisations décisives à l'Exposition universelle de 1967

L'exposition universelle et internationale de 1967 commence à prendre forme. Déjà, des structures d'acier révèlent à la population de Montréal et au visiteur le nouvel aspect des 1,000 acres de l'emplacement de l'Expo 67. On a installé les services municipaux — eau, électricité, gaz, égouts — dans le laps de temps prévu par le plan d'ensemble. Ces travaux souterrains comprennent: 12 milles de canalisation d'eau; 8 milles de tuyaux d'égouts; 6 milles de tuyaux d'égout d'urgence; 10 milles de conduits de gaz; 5 milles de tranchées dans lesquelles courent 76 milles de fils du réseau d'électricité et de communications.

La construction du pont d'une longueur de 2,265 pieds, qui relie Montréal aux deux îles de l'Expo a été terminée onze semaines avant la date prévue. Des milliers d'arbres couvrent déjà certains secteurs de l'emplacement, et on projette la plantation de milliers d'autres, au début de 1966. Leur conservation sera assurée grâce à l'application d'une technique de congélation.

À la fin de 1965, une cinquantaine de pavillons ou autres présentations individuelles sont en chantier et là aussi, le cheminement critique est respecté. Les responsables des pavillons de dix-sept pays ont procédé à la levée de la première pelletée de terre. La Scandinavie — cinq pays sont groupés dans un seul pavillon — a marqué par une cérémonie, à la mi-novembre, la pose du "bouquet" au sommet de la structure d'acier entièrement érigée.

L'avancement des travaux de construction des pavillons du Québec, de l'Ontario, des provinces de l'Ouest et des provinces de l'Atlantique suit son cours normal. L'exposition universelle et internationale de Montréal est réalisée selon son cheminement critique et sera la

plus importante exposition du genre dans l'histoire.

À la fin de 1965, 70 pays avaient fait connaître leur intention de participer à l'Expo 67 et les dirigeants de l'Expo sont en pourparlers avec douze autres nations dont on prévoit l'inscription dans un avenir rapproché. Le record précédent, en ce qui concerne les participations internationales, a été établi à l'exposition universelle de

Bruxelles, en 1958, exposition à laquelle ont pris part 45 pays.

En vue de l'Expo 67, au moins 15 pays feront construire des pavillons dont le coût dépassera les \$3 millions. Le Canada déboursa \$21 millions; la Scandinavie, \$5 millions; la Grande-Bretagne, \$7,500,000; la France, \$10 millions; la Tchécoslovaquie, \$10 millions; les États-Unis, \$9 millions et l'Allemagne de l'Ouest \$10 millions.

Ou compte aussi parmi les participants: les villes de Montréal et de Paris, et aussi l'État de New York, qui aura son propre pavillon. On prévoit l'adhésion d'autres États américains. Trois organismes internationaux ont annoncé leur participation: la Communauté économique européenne, la Communauté européenne de l'acier et du charbon et la Communauté européenne de l'énergie atomique. Les sept Églises chrétiennes importantes du Canada feront ériger un pavillon conjoint: le pavillon chrétien.

L'entreprise privée

Selon les dernières statistiques, la participation des entreprises privées canadiennes est de l'ordre \$44 millions. Parmi les 863 entreprises déjà inscrites, 70 auront une participation individuelle tandis que 793 s'allieront à des groupements ou associations.

On prévoit que l'industrie canadienne dépensera \$32 millions dans des pavillons individuels. Un autre \$2,500,000 sera investi sous forme de commandite d'éléments d'exposition dans l'illustration du thème de l'Expo, alors que \$7,200,000 seront consacrés à diverses autres présentations sur l'emplacement de l'Expo 67.

M. George Hees, ex-président de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, et ancien ministre du commerce et de l'industrie à Ottawa, estime que l'Expo 67 apportera deux milliards de dollars au Canada. Les responsables du bureau du tourisme du gouvernement canadien estiment de leur côté qu'à cause de l'Expo la balance commerciale sera favorable. En ce qui concerne le tourisme, en 1967 et que, pour la première fois, les recettes du tourisme dépasseront le milliard.

Canada Steamship Lines participe à l'érection d'un pavillon thématique

Canada Steamship Lines devient l'un des commanditaires du pavillon thématique "l'Homme et l'alimentation".

Au cours d'une cérémonie de signature du contrat, qui eut lieu récemment à laquelle assistaient le président de la compagnie, M. T.R. McLagan, le sous-commissaire général de l'Expo, H. Robert F. Shaw, et d'autres représentants officiels de l'Expo, il a été révélé qu'une somme de \$100,000 serait consacrée par les CSL au secteur de la mise en marché du pavillon de l'agriculture.

Le secteur de la mise en marché du pavillon illustrera les différentes phases de l'acheminement des produits agricoles avant leur distribution aux consommateurs. Les concepteurs du projet ont représenté les produits de l'agriculture par des symboles abstraits, ou de grosses boules de différentes couleurs qui seront constamment en mouvement et qui déclencheront des mécanismes, le tout accompagné de musique.

Selon le Dr J.H. Hare, directeur du projet, la participation des CSL est logique autant que bienvenue puisque le système de transport qu'elle représente est essentiel au succès de la mise en marché et au transport des aliments dans le monde.

La société Canada Steamship Lines possède et exploite la flotte la plus importante de navires sur les Grand-Lacs canadiens. Deux filiales de Canada Steamship Lines, Davie Shipbuilding Limited et Canadian Shipbuilding & Engineering Limited, administrent d'excellents chantiers maritimes pour la construction et la réparation des navires. Enfin la société est propriétaire de Kingsway Limited qui, avec ses cinq filiales, est une des entreprises de camionnage les plus importantes du pays.

Le pavillon thématique "l'Homme et l'alimentation" occupera le plus grand emplacement de l'Expo 67 soit sept acres et demi. Il illustrera avec force l'urgence de réaliser une production de nourriture qui réponde aux besoins grandissants d'une population mondiale en rapide croissance.



A chacun sa spécialité

Le meilleur soudeur du monde ne peut s'improviser barbier — pas plus qu'on ne s'improviser conseiller industriel. Les conseillers industriels du ministère de l'Industrie et du Commerce, connaissant à fond l'économie québécoise et ses possibilités, sont certainement les personnes les mieux qualifiées pour venir en aide aux industriels, fabricants ou commerçants.

Quels que soient les problèmes qui se posent au sein de leur entreprise — expansion, fusion, spécialisation, achats, marché intérieur, exportation — les

conseillers industriels sauront leur suggérer des solutions dynamiques et rentables.

Servant d'agents de liaison entre les groupements professionnels et les organismes gouvernementaux, les conseillers industriels jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en valeur de notre économie.

Ils sont vos spécialistes — n'hésitez pas à les consulter.

**Ministère de l'Industrie
et du Commerce—Québec**



La situation financière du Canadien National aura été meilleure au cours de 1965 qu'en 1964

Les efforts qu'a exercés le Canadien National pour augmenter son chiffre d'affaires ont produit des résultats concrets en 1965; tous ses services ont en effet accru leurs recettes. C'est ce qu'a déclaré M. Donald Gordon, président en gérant général du Canadien National, dans sa revue de fin d'année. M. Gordon a précisé que le Canadien National doit surtout ce succès à sa ligne de conduite axée sur la vente, à ses nouvelles installations et à l'usage des techniques les plus modernes et que l'excellence de la situation économique dans son ensemble a également contribué à augmenter ses recettes. M. Gordon a énuméré les secteurs les plus progressifs de la société.

Les recettes marchandises sont en hausse de près de six pour cent, ce qui constitue un record. Les recettes voyageurs, qui ont augmenté de douze pour cent, sont les plus élevées depuis 1957. Les recettes des télécommunications du Canadien

National accusent une augmentation de sept pour cent, tandis que celles des hôtels du CN sont en hausse de près de six pour cent.

D'autre part, les frais d'exploitation ont augmenté de cinq et demi pour cent. Les causes prin-

cipales de cet accroissement sont les redressements de traitements et l'augmentation correspondante des contributions à la caisse de retraite, les taxes plus élevées, les amortissements, l'augmentation du loyer du matériel et les frais plus élevés

d'entretien du matériel. Ce dernier poste comprend la rénovation d'un grand nombre de voitures dans le cadre de notre programme de stimulation des ventes voyageurs. L'augmentation du trafic a également entraîné un accroissement des trains-miles.

En dépit des frais d'exploitation accrus, la situation financière du CN aura été meilleure en 1965 qu'en 1964. Ce progrès sera toutefois contrebalancé de nouveau par les lourdes charges financières du CN. Pour obtenir une idée exacte des réalisations du CN et de son personnel, la refonte du capital social s'impose. Il importe également de mettre en oeuvre les recommandations du rapport MacPherson

publié en 1962 par la Commission royale sur les transports.

Les perspectives économiques pour 1966 sont assez brillantes dans l'ensemble. On s'attend à une autre augmentation de la production nationale brute mais on prévoit qu'elle sera inférieure à celle de 1965. Bien que nous prévisions un accroissement de nos recettes, les exigences récentes des cheminots syndiqués obscurciront l'horizon en 1966. L'ampleur des revendications syndicales est telle qu'il est difficile d'en prévoir toutes les répercussions.

Toujours en vue d'accroître l'efficacité de l'entreprise, nous avons modifié l'écartement des roues de certains wagons couverts standard de manière à les adapter à la voie ferrée de Terre-Neuve qui est plus étroite. Cette modification nous a permis de mettre un plus grand nombre de wagons en service dans cette province et d'augmenter la capacité totale de notre matériel marchandises. En effet, le volume des wagons ordinaires est supérieur d'un tiers environ à celui des wagons de Terre-Neuve.

Le CN a établi à Montréal un poste de commande centralisée qui contrôle le matériel piggy-back et le matériel voyageurs sur tout son réseau, et il a installé des centres de commande dans l'Est du pays en vue d'accélérer le mouvement des wagons dans les gares de triage.

Dans le cadre de notre programme de stimulation des ventes marchandises, les directeurs du marketing des divers services ont mis en oeuvre des techniques modernes qui consistent à examiner les besoins particuliers des entreprises en vue d'adapter à chacune les méthodes de logistique industrielle qui lui conviennent et de réduire les frais du CN et de ses clients.

Le CN a connu une année très active dans le domaine des transports voyageurs. Le CN et le CP ont mis fin à l'exploitation en commun de certains trains. Cette entente existait depuis 32 ans. Le CN a immédiatement mis quatre trains en service entre Montréal et Toronto. Il en ajoute un cinquième aux périodes de pointe. L'un d'eux, le Rapido, franchit la distance de 335 miles en quatre heures et 59 minutes. C'est le train interurbain le plus rapide en Amérique du Nord.

Nous avons inauguré un nouveau train du midi entre Montréal et Ottawa et apporté diverses améliorations à nos services voyageurs. Certaines lignes sont maintenant desservies par des autorails.

Au début de l'année, nous avons commencé l'exécution d'un programme de reconstruction et de rénovation du matériel voyageurs dans le cadre de notre campagne de stimulation des ventes voyageurs.

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec **Financial Times** COTE A MIDI la collaboration du **Times** OF CANADA 31 décembre 1965

MONTREAL															TORONTO												
Indus. Utilis. Banks Paper Comp. Volume															Indus. Gold B.M. W.O. Comp. Volume												
161.22	151.57	124.83	115.26	155.84	1.68	0.00	166.53	157.29	82.33	102.89	156.77	2,124.000															
160.91	150.18	126.93	117.76	155.65	1.69	0.00	166.11	157.85	82.15	101.74	156.34	2,124.000															
161.29	151.94	127.52	118.36	156.26	1.69	0.00	166.87	158.23	83.39	102.79	157.13	2,124.000															
162.14	152.58	128.79	117.38	156.94	1.41	0.00	167.68	157.64	83.64	102.79	157.86	2,124.000															
NEW YORK															LONDON												
Ind. Rails Util. 500 Siks. Volume															F Times Kaffir												
959.79	245.47	151.57	337.87	97.44	50.99	75.12	91.52	5,950.000							65.8												
957.96	244.60	151.30	337.06	97.47	50.95	75.05	91.53	5,950.000							65.7												
960.30	245.84	151.15	337.97	97.77	51.12	75.21	91.81	5,950.000							65.7												
963.69	246.72	151.96	338.85	98.22	50.89	75.44	92.20	5,950.000							65.7												
MONTREAL															TORONTO												
Ind. Rails Util. 500 Siks. Volume															F Times Kaffir												
959.79	245.47	151.57	337.87	97.44	50.99	75.12	91.52	5,950.000							65.8												
957.96	244.60	151.30	337.06	97.47	50.95	75.05	91.53	5,950.000							65.7												
960.30	245.84	151.15	337.97	97.77	51.12	75.21	91.81	5,950.000							65.7												
963.69	246.72	151.96	338.85	98.22	50.89	75.44	92.20	5,950.000							65.7												

Le Canadien Pacifique et ses filiales ont vu leurs affaires s'améliorer grandement en 1965

En 1965, l'économie canadienne a continué de croître et le Canadien Pacifique a continué de saisir toutes les occasions d'affaires qui lui étaient offertes et de s'adapter aux problèmes qui le confrontaient. C'est ce qu'a déclaré le président général et chef de la direction, M. N.R. Crump, lorsqu'il a présenté la revue de fin d'année du Canadien Pacifique, dont nous reproduisons les éléments les plus importants.

Le produit national brut ayant accusé une hausse réelle de 6 1/2 p.c. en 1964, on peut en déduire qu'une croissance semblable a marqué l'année qui s'achève. Des placements publics et privés beaucoup plus substantiels en ont été les principaux facteurs. Les exportations de produits non agricoles ont contribué à soutenir et à encourager les autres secteurs de l'économie, tandis que les consommateurs ont continué de dépenser davantage parce qu'ils touchaient des revenus accrus. Ce qui a placé 1965 à part en regard de la courbe ascendante qui a commencé en 1961, c'est le degré auquel l'inflation des prix a contribué à la hausse en dollars du produit national brut. On prévoit pour 1966 une expansion continue de l'économie et, à moins qu'on prenne des mesures positives, une hausse de l'inflation, ce qui altérerait le sain état de la croissance économique du Canada.

Le Canadien Pacifique a été placé en face de nombreuses occasions d'affaires et de défis. Tout d'abord, le haut niveau de l'activité économique a signifié une plus grande activité dans le domaine du transport, ce qui a amené la compagnie à élaborer le plus vaste programme d'achat de matériel depuis 1957. Au cours de 1965, le Canadien Pacifique a enrichi son parc ferroviaire de locomotives, de matériel roulant et d'outillage de service-marchandises au coût de \$67 millions. Cela comprend 51 locomotives diesel de 2400 et de 2500 c.v. et plus de 2,700 wagons-marchandises, dont le plus grand nombre sont des wagons spécialisés, tels que wagons à réfrigération mécanique, wagons à deux et à trois ponts pour le transport des camions et des autos, wagons-trémies couverts et wagons couverts avec châssis dotés d'amortisseurs. En 1966, on achètera également beaucoup de matériel roulant.

Croissance du trafic-marchandises

A la fin de septembre, le revenu en tonnes-milles du Canadien Pacifique pour le transport des produits non agricoles avait augmenté de six pour cent. Cela démontre que le transport des marchandises par rail est présentement un des secteurs de l'économie canadienne en pleine croissance. De plus, les fortes commandes de blé et des céréales confiées au Canada par l'Union soviétique et la République populaire chinoise ont imposé un lourd fardeau au matériel roulant de la compagnie, fardeau qu'allégera la livraison de nouvelles unités commandées.

Le service rail-route du Canadien Pacifique, a connu une autre année d'expansion et c'est au cours de cette année que la compagnie a transporté la millionième remorque depuis l'établissement du service. On a ajouté 234 unités à la flotte de

wagons plats et on en a commandé 135 autres.

De nombreux problèmes ont surgi au cours de 1965 et il a fallu s'adapter aux conditions nouvelles. Par exemple, l'exploitation en commun avec le Canadien National de trains circulant entre Toronto et Ottawa, entre Toronto et Montréal et

entre Montréal et Québec s'est terminée à la fin d'octobre et les deux compagnies exploitent maintenant leurs propres trains sur ces lignes. Cela a amené le Canadien Pacifique à inaugurer deux trains de luxe sur la voie Montréal-Toronto, le "Royal York" et le "Château Champlain".

2.2	15.2	21%	19	Crain	1.65	.60	64Dec	1.72	Jun .91	27 1/2	27 1/2	27 1/2	+	10
2.7	24.9	83	15	Credit Fon	1.65	1.75	Dec	2.61	Dec	65	65	65		1x
6.4	6.0	14 1/2	10 1/2	Credit M.G.	.60	.60	65Feb	1.76	Dec	1.76	1.76	1.76		
8.3	7.1	13 1/2	9	Cr St L	.75	.75	Dec	1.76	Dec	1.76	1.76	1.76		
1.9	8.1	85	4.0	Crestbrook	.10	.10	Dec	1.76	Dec	1.76	1.76	1.76		
2.2	14.0	145	95 1/2	Cr Cork	3.00	3.00	Dec	1.76	Dec	1.76	1.76	1.76		
3.0	18.3	75 1/2	59 1/2	Cr Trust	1.55	1.80	Dec	2.28	Dec	2.28	2.28	2.28		
5.2	10.6	17 1/2	14	Cr Zeiler	1.85	2.00	Dec	1.37	Dec	1.37	1.37	1.37		
4.4	13.4	36 1/2	25 1/2	Cr Z Cana	1.00	1.20	Dec	2.02	Dec	2.02	2.02	2.02		
2.1	14.2	17 1/2	12 1/2	Crush Int	.15	.30	65Nov	1.01	Dec	1.01	1.01	1.01		
7.5	5.00	3.75	3.0	Cygnus A	.10	.10	Dec	1.01	Dec	1.01	1.01	1.01		
5.3	2.5	20%	15	Cygnus B	.23	1.10	Dec	1.01	Dec	1.01	1.01	1.01		

5.2	17.9	19	8 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	.91	Jun .78	16 1/2	16 1/2	16 1/2	+	11
6.2	10.2	10 1/2	10 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
7.0	10.2	10 1/2	10 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
6.3	16.0	47 1/2	36	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
2.5	25.4	400	400	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
4.9	100 1/2	97	97	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
4.1	9.0	112	112	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
5.1	9.0	112	112	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
4.3	9.0	112	112	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
1.4	31.3	17	17	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
2.7	15.8	47 1/2	32 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1

3.2	10.2	10 1/2	10 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
1.4	10.2	10 1/2	10 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
2.6	11.6	11 1/2	11 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
2.8	15.8	17 1/2	17 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
5.8	106	100	100	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
5.9	106	100	100	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
2.3	17.3	30 1/2	23 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
4.9	98	100 1/2	97	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
4.1	21.3	10 1/2	14	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
4.4	19 1/2	16	16	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
3.9	2.50	2.50	2.50	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1

2.5	17.6	12 1/2	8 1/4	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
5.5	14.8	12 1/2	8 1/4	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
2.4	39.1	15 1/2	12 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
2.8	11.5	11 1/2	12 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
3.1	18.8	27 1/2	22 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
4.8	11.1	24 1/2	20 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
3.7	14.4	42	30	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
5.0	14.4	42	30	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
3.0	8.6	12 1/2	9 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
3.7	11.6	21 1/2	10 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
5.9	20	20	20	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
7.8	7.3	11 1/2	9	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
2.2	20.3	18	15 1/2	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1
4.6	12.0	14 1/2	9	Dale Ross	.31	1.00	Dec	1.51	Jun .08	9 1/2	9 1/2	9 1/2	+	1

4.0	46.5	11	11	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
13.9	40	25 1/2	25 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
3.8	210	180	180	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
3.5	24	180	180	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
2.9	19.9	54	42	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
3.1	31.7	14 1/2	11 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
5.1	52 1/2	49	49	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
5.4	9.5	48	36 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
2.8	12.1	15	9 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
0.4	295	225	225	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
10.2	4.7	6 1/2	5	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
6.0	8.8	13 1/2	10 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
5.3	13 1/2	10 1/2	10 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
20.5	9	5 1/2	5 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
4.0	19.4	27 1/2	22 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
6.25	2.80	62	50	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
2.9	9.4	8 1/2	6 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
1.0	12 1/2	10 1/2	10 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
5.6	20	17	17	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
1.4	6.7	19 1/2	15 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
3.5	3.4	7	5 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
2.5	15.7	26	19 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
4.2	13.2	67 1/2	54 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
3.0	190	132	132	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
53.5	9	5 1/2	5 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
3.2	13.1	18	11 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
4.9	12.7	26	21	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
3.4	9.4	6 1/2	5 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
8.3	7 1/2	35	35	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
6.3	4.5	38 1/2	26	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
3.9	14.5	13	10 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
9.5	4.85	7 1/2	7 1/2	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x
7.5	.60	.60	.60	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1x

3.8	12.0	14 1/4	9	Dupuis A	.55	.55	65Jun	.79	9 1/4	9 1/4	9 1/4	1 1/4	
E-F													
4.0	46.5	11	11	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	
13.9	40	25 1/2	25 1/2	East Kool	7.00	7.00	65Mar	3.66	35	45	45	45	
3.8	210	180	180	East Kool	7.00	7.00	65Mar	1.70	180	180	180	180	
3.5	24	180	180	East Bak	.50	.50	65Jun	2.66	22	22	22	22	
2.9	19.9	54	42	Eagle S	.41 1/4	Dec	.22	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	
3.1	31.7	14 1/2	11 1/2	E & Charl T	1.20	1.20	40	2.39	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	
5.2	50	42	42	Econ Inv	.37	.37	40	Dec	41	Sep 19m	32	13	
5.4	9.5	48	36 1/2	Eddy M	2.00	2.00	Dec	3.90	Sep 19m	5	18	50	
							Dec	3.90	Jun 1.39	37	37	37	

Au cours de l'exercice qui a pris fin le trente et un octobre dernier, la Société Générale de Financement a vu son actif passer de \$21,765,363 à \$30,267,438, ce qui constitue un accroissement approximatif de quarante pour cent. Cette augmentation provient en majeure partie de l'importance des investissements, qui se sont élevés à \$19,619,593 au cours de l'exercice en comparaison de \$7,841,386 au cours de l'exercice précédent. D'autre part, les prêts destinés à ses filiales et à d'autres sociétés ca-

nadiennes se sont multipliés, passant de \$5,009,115 à \$10,277,115.

La Société Générale de Financement a réalisé des bénéfices de 42,5 cents l'action ordinaire, en ne tenant pas compte des actions souscrites par le gouvernement du Québec, qui ne touche pas de dividendes pour le moment. Au cours de l'exercice précédent, les bénéfices représentaient un dividende de 40,5 l'action, dans les mêmes conditions. Ces statistiques sont comprises dans le bulletin SGF que

La croissance des investissements s'explique surtout par l'acquisition d'un intérêt majoritaire dans *Marines Industries Limited* dont le Bulletin vous entretient plus haut. Cette transaction ne doit cependant pas éclipser les autres affaires conclues durant cette dernière année: Société de Montage Automobile Inc. — dont l'inauguration officielle aura lieu en février 1966 — Les Engrais du St-

Il faut aussi souligner l'importance que prend le secteur "prêts" de la société, importante d'ailleurs destinée à croître. Les prêts ont effectivement doublé depuis l'année dernière et cette croissance se retrouve tant au niveau des prêts aux compagnies filiales ou associées qu'à celui des autres compagnies. On remarquera d'ailleurs, à l'Etat des revenus et dépenses, que le revenu des financements dépasse présentement celui des investissements.

La liquidation des placements temporaires ne doit guère surprendre: il est normal que la croissance de la société éponge graduellement ce poste. Ce phé-

nomène indique toutefois que la société a atteint la limite de ses disponibilités. Elle l'a même dépassée, comme le montre bien, au passif, la présence d'un emprunt de banque et d'un billet à court terme. De toute évidence, la société devra bientôt regarnir son trésor, opération délicate alors que le loyer de l'argent a atteint un niveau inconnu depuis plus de deux ans.

Au passif, on observe une augmentation importante des engagements à court terme qui a servi à financer une partie de l'activité accrue en participation et en financement. Il faut cependant considérer qu'une part notable des fonds nécessités par ces transactions provient des bénéfices accumulés qui passent de \$499,087 à \$861,632 et surtout des profits de \$2,662,000 sur réalisation d'investissements. Ces derniers proviennent entièrement de la vente de Forano Ltée et de Volcano Ltée à Marine Industries Ltd. Si on se rappelle que ces deux compagnies étaient portées au dernier bilan au montant de \$2,500,000 et que l'on a constitué, à même les profits de cette vente, une provision afférente aux financements qui s'élève à \$329,500 on aura une idée de l'ampleur de cette transaction et de l'intérêt qu'elle présente pour les actionnaires. Ceux-ci voient donc leur part passer de \$16,662,807 à \$19,686,444 et la valeur au livre des actions atteint \$12.18.

Il faut souligner l'expansion marquée des revenus d'investissements, qui montent de \$210,5-141 à \$411,258, soit près de 100 p.c., et des revenus de financement, qui font plus que tripler et grimpent de \$146,175 à \$445,749. Les états attirent aussi l'attention sur une autre étape du développement de la S.G.F.: le paiement du premier dividende de 10 cents par action ordinaire.

Enfin, la société a pu se constituer des provisions assez considérables contre pertes possibles, de l'ordre de \$329,500, précaution normale pour toute compagnie qui s'occupe de prêts et d'investissements. Ces réserves ont d'ailleurs été prises sur les profits sur réalisation d'investissements au cours de l'année plutôt que sur les bénéfices courants. La posture financière de la société en est ainsi sensiblement améliorée.

Le rapport annuel, qui sera soumis aux actionnaires lors de leur assemblée en janvier prochain, détaillera le progrès des compagnies filiales ou associées. L'on peut d'ores et déjà affirmer, toutefois, que toutes ces sociétés évoluent normalement et que certaines connaissances des années records. Les entreprises en voie de formation, telles SOMA, Cégélec Industrie, Les Engrais du Saint-Laurent, Sogéfor, continuent de progresser d'une manière satisfaisante et les problèmes inhérents au lancement de toute nouvelle implantation semblent se résoudre heureusement et sans difficultés insurmontables ou mêmes majeures.

ci-devant

MARION. MARION

fondée en 1892

- **Brevets d'invention**

● **Marques de commerce**

- **Droits d'auteur en tous pays**

2100, rue Drummond

MONTREAL-25

Tél.: 288-2152-53-54

Les Affaires, lundi le 3 janvier 1966

Rapports financiers

Fonds Mutuel Adanac

Le rapport trimestriel du Fonds Mutuel Adanac indique que la progression du volume des affaires prévue s'est trans-

FONDS MUTUELS

Service de F.I. Dupont & Co.

Adanac Mutual Funds	2.95	3.22
Affiliated Fund Inc. Com	9.13	9.88
American Business Shares	4.15	4.49
Andree Equity	3.26	3.56
All Canadian Com	6.99	7.66
All Canadian Division	9.07	9.94
American Growth Fund	5.54	6.05
Assoc. Investors	5.73	5.79
Beaubrun Corp.	40.59	44.08
Boston Fund Ltd.	10.46	11.43
Bullock Fund Ltd.	15.75	17.26
Canada Growth Fund	6.18	6.79
Canada Security Fund	4.97	5.46
Can. Gas & Energy F. pfd.	9.35	10.25
Canadian Investment Fund	4.10	4.50
Canadian Trustee Inc. Fund	4.85	5.30
Canafund Co. Ltd.	52.50	55.13
Champion M. Fund of Cda	7.36	8.00
Collective Mutual Fund	6.17	6.71
Commonwealth Intl.	10.68	11.70
C.I. Leverage	9.99	10.95
Corporate Investors	5.74	6.27
Div. Inc. Shares Ser. "A"	29.05	—
Div. Inc. Shares Ser. "B"	5.82	6.40
Dividend Shares	3.88	4.25
Dominion Compound Fund	4.35	4.73
Dom. Com. Fund (non-res)	4.18	4.54
Dominion Dividend Fund	3.35	3.64
Dreyfus Fund Inc.	25.76	28.11
Dynamic Fund	13.37	13.50
Dom. Equity Inv. Ltd.	23.40	24.38
Entarea	14.60	14.74
European Growth Fund	6.27	6.85
Federated Financial	5.27	5.76
Federated Growth	6.88	7.52
First Oil & Gas	5.60	6.12
Fonds Collectif "A"	7.19	7.82
Fonds Collectif "B"	5.43	5.78
Fonds Collectif "C"	8.35	9.08
Fonds Mutuel Adanac	2.95	3.22
The Fraser Fund Ltd	10.45	10.50
Group Inc.	4.19	4.58
Growth Equity Fund	5.06	5.53
Growth Oil & Gas	11.76	—
Guardian Growth Fund	4.27	4.65
Incorporated Investors	8.13	8.89
Investors Growth	9.06	9.85
Investors Intl. Mutual	5.89	6.40
Inv. Mutual of Canada	5.03	5.47
Keystone Custodian S-1	24.48	26.71
- DO - S-4	6.64	7.26
- DO - K-2	6.56	7.16
Mass Invest. Trust	18.17	19.86
Mass Invest. Growth Stocks	10.81	11.81
Molson M. Fund	7.29	7.51
Mutual Bond	8.35	8.75
Mutual Accumulating Fund	5.12	5.60
Mutual B I F	5.68	5.95
Mutual Income Fund	5.40	7.00
One William Street Fund	17.03	—
Prêt et Revenu Mutuel	7.18	7.84
Provident Mutual Fund	6.18	6.73
Putnam Growth Fund	11.93	13.04
Radioson R.I.	4.69	5.15
Regent Fund Ltd	6.09	8.84
Research Investing Corp.	16.33	17.85
Savings Inv. Mutual of Cda Ltd.	7.18	7.84
1962 Exec. Fund of Cda.	6.85	7.52
Television Electronics	9.81	10.69
Timed Investment Fund	6.88	7.57
United Accum. Fund.	9.42	10.30
Univ. Svcs. Equity Fund Ltd.	5.26	5.75
Wellington Fund Inc.	14.79	16.12
Western Growth Fund Ltd.	5.62	6.14
Les Fonds P.E.P.	4.25	4.62

CHANGE

Service de la BCN

Afrique du Sud	1.51
Allemagne	2.694
Angleterre	3.0170
Argentine	0.058
Australie	2.41
Autriche	0.017
Belgique	0.0217
Bresil	0.0049
Chili	0.2648
Danemark	1.565
Espagne	0.0179
Etats-Unis	1.07 31/32
France	2.197
Hollande	2.986
Italie	0.01724
Japon	0.00984
Mexique	0.0862
Norvège	1.508
Nouvelle-Zélande	3.0068
Pérou	0.0403
Suède	2.081
Suisse	2.494
Tchécoslovaquie	1.5
Vénézuéla	2.4

formée en réalité. La progression du volume des affaires prévue s'est transformée en réalité. En effet, l'année dernière à pareille date le volume d'affaires brut, comptant et par versement, se chiffrait à \$3 millions. Cette année, nous avons atteint environ \$10 millions d'affaires brutes.

De même, l'actif net du fonds durant les derniers 12 mois a augmenté de 122 p.c. Notre fonds a continué à maintenir

durant le dernier trimestre un important pourcentage de son avoir en placements à court terme, position qui lui permettra dans l'avenir de profiter des situations intéressantes qui se présenteront.

La compagnie gérante a autorisée la distribution d'un sixième dividende trimestriel de 2 cents par unité de participation en cours à la fermeture des affaires le 30 novembre 1965, payable le 15 décembre 1965 aux détenteurs inscrits et aux détenteurs de certificats au porteur en cours à ladite fermeture des affaires le 30 novembre 1965.

Canadien Pacifique

Les recettes nettes du Canadien Pacifique pour le mois de

novembre (1965) ont été de \$3,736,845, ce qui représente une augmentation de \$940,913 par rapport au mois correspondant de l'année dernière. Le bilan de juillet s'établit comme suit, en milliers de dollars:

	1965	1964
Revenus du rail	\$44,860	\$40,554
Dépenses du rail	41,123	37,758
Recettes nettes	\$ 3,736	\$ 2,795

Ces chiffres comprennent les paiements relatifs aux recommandations de la Commission d'enquête MacPherson et au terme de la loi de réduction des tarifs-marchandises.

Canadien National

Les recettes d'exploitation ferroviaire du Canadien National se sont élevées à \$70,110,000 en no-

vembre 1965. Les frais, les taxes et les loyers ayant atteint \$68,896,000, il en est résulté une recette nette d'exploitation de \$1,214,000.

En novembre 1964, les recettes d'exploitation ferroviaire avaient été de \$63,748,000; les frais, les taxes et les loyers s'étaient élevés à \$64,549,000 et le déficit net d'exploitation ferroviaire avait été de \$801,000.

Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes.

Les recettes de 1965 comprennent une somme de \$3.4 millions pour le mois de novembre et un total de \$33.3 millions représentant les versements estimatifs à recevoir du Gouvernement.

MINES ET PETROLES

Acadia	607	6	4 1/2	5 1/2 + 1/2	8 1/2	4
Accra	23	19	18 1/2	19	56	14
Acme	155	19 1/2	18	19 + 1/2	19 1/2	15 1/2
Advocate	33	500	475	490 + 20	645	425
Aelna	2	128	128	128	150	125
Agnico	31	130	125	125	170	116
Alex	56	9	8	9	13 1/2	6
Akathco	42	68	61	68 + 1	100	52
All Pith	46	17 1/2	15	17 1/2 + 1	40	14
All Rox	21	20	20	20	20	17
Alminex	24	400	390	395	490	355
Alscop	124	220	175	187	281	60
Alsof	7	10 1/2	10	10 + 1/2	16	9
Amalg B	140	25	19	25 + 3	42	19
Amalgam	205	26	23	25 + 1/2	42	14 1/2
Amerianium	10	4 1/2	4 1/2	4 1/2	9	4
Am Leduc	1168	17 1/2	15 1/2	16 1/2	22 1/2	9
Anchor	28	15	14	15 + 1	22	11 1/2
Angamot	108	241	235	238	277	140
Ang Rouny	983	64	55	62	150	13
Ang Untd	14	13	14	14	15	10 1/2
Anthracite	30	7	7	7	14	5 1/2
Argosy	2541	50	40	49 + 8	50	20 1/2
Area	162	92	81	82	340	56
Arion	20	7	7	7	17	8
Armora	331	25	21 1/2	25	32 1/2	20
Arno	105	4	4	4	2 1/2	2 1/2
Asamera	257	230	234	240	277	15
Ass Arcad	303	22	20	21	27	15
Atlan Cst	309	163	158	160	270	90
Atlas Mines	34	24 1/2	24 1/2	24 1/2	12	4
Atlas Yk	172	49	42	47 + 1	86	28
Augustus	93	330	310	330	445	310

B

Baker	50	4 1/2	4 1/2	4 1/2 + 4	10	2 1/2
Band-Ore	305	22	22	22	15	15
Bant	52	502	500	505 + 35	985	130
Bankers	199	47	31	40 + 8	42	15
Bankfield	110	12 1/2	11 1/2	13 1/2 + 1 1/2	18	10
Barak	15	63	63	63	145	63
Barnat	10	4 1/2	4 1/2	4 1/2	7	3
Barvallee	10	4 1/2	4 1/2	4 1/2	7	3
Barymin	150	10	10	10	14 1/2	7 1/2
Baska	768	13	11	12	14 1/2	7 1/2
Bateman	76	6	5 1/2	5 1/2	8	4 1/2
Beaufort	6	14	14	14	36	11 1/2
Beauregard	6	12 1/2	12 1/2	12 1/2	36	11 1/2
Belcher	84	40	40	40	43	33
Bellefleur	197	31	29 1/2	29 1/2 + 1/2	56	24
Bellefleur	108	625	555	625	800	520
Bidco	228	8	6 1/2	7 1/2	14	6
Big Nama	56	40	40	40	56	36
Black Bay	44	285	275	280	345	271
Black Hawk	285	275	280	280	345	271
Black River	1708	25	21	25 + 3 1/2	30	14 1/2
Bluewater	37	18	18	18	52	10
Bonville	37	23	23	23	17	17
Bounty	3	23	23	23	17	17
Brallone	30	460	460	455	590	400
Braslamon	61	17 1/2	15	15	75	50
Broulain	1050	13 1/2	12 1/2	13	28 1/2	10
B'ce Presto	1050	13 1/2	12 1/2	13	28 1/2	10
Bruneau	85	21 1/2	21	21	32	11
Brunswick	61	15 1/2	14 1/2	15 1/2	19 1/2	14
Bunker	808	26	25	25	4	21
Burnt Hill	65	26	25	25	4	21

C-E

Cable	159	13	9	10 + 1	18	4
Cadamer	80	33	30	33 + 2 1/2	45	24
Calvert	125	18	18	18 + 1 1/2	36	18
Camin	44	290	276	276	360	210
Caminio	226	370	360	360	405	240
Camp Chib	116	680	645	670	1070	285
Camp RL	5	19	19	19	41	11 1/2
Can Sihn	76	280	276	270	335	200
Can Tung	362	135	125	132 + 9	135	81

CANADIAN						
C Delhi	8	280	280	280 + 5	990	225
do wts	5	74	74	74	120	30
V Dyno	294	164	164	164 + 33	184	125
C Export	133	265	248	255	298	142
Faraday	17	320	305	310	420	285
C High Crest	10	32	32	32	72	22
C Hom Lead	16	165	165	165	29	86
C Jamieson	15	114	104	109 + 7	14	76
C Keeley	60	14	13	13 1/2 + 1	41	11 1/2
C Lencourt	60	17	16	16	29	14
C Long	15 1/2	20	20	20	28	14 1/2
C Macneil	20	63	60	60	92	8
C Magness	10	10	10	10	92	8
C Malabar	10	10	10	10	92	8
C Superior	40	20	19 1/2	19 1/2	26 1/2	16 1/2
C Williston	125	13 1/2	9	9	15	12
Candore	125	13 1/2	9	9	15	12
Cantre	44	36	26	34 + 4	49	18
Captain	4181	41	30	40 + 9	39	18
Caribee	135	12 1/2	12	12	14	6 1/2
Cariboo	45	45	45	45	75	36
Carlior	30	3 1/2	3	3	15	5
Cassiar	51	14 1/2	13 1/2	14 1/2 + 1 1/2	18 1/2	11 1/2
Ca Del Rio	111	10 1/2	9	9	15	12
Cent Pat	119	180	173	175	224	105
Cessland	32	725	690	725 + 30	830	220
Charter	2	310	310	310	360	180
Chemalloy	220	142	126	135	181	100
Cheskir	1178	20	17	18	23 1/2	6 1/2
Cheslerville	265	17 1/2	16	17 1/2 + 1 1/2	24 1/2	14 1/2
Chib Kay	147	18	18	18	32	12
Chib Copp	100	5	4 1/2	4 1/2	8	4 1/2
Chib-gamau	106	61	58	60	12	92
Chimo	138	151	144	150 + 3	177	117
Chipman	370	15 1/2	12	13	25	13
Chromium	4	181	160	180 + 5	290	110
Coastal	1197	27	24	27	34 1/2	17
Cocheur	602	455	395	450 + 60	425	270
Coin Lk	1318	39	30	37 + 8 1/2	39	17
Combined	160	24 1/2	23	24	27	18 1/2
Comings	135	12	9	12	8	8
Commercial	25	33	32	33	125	20
Commonwealth	31	35	35	35	390	25
Coniagos	863	98	90	92	122	68
Coniarum	165	32	23	25	7	57
Con Key	127	12	9	10	18	8
Cn Shawkey	403	22	17 1/2	21 1/2 + 1 1/2	32	11

CONSOLIDATED						
C Belknap	412	11 1/2	9 1/2	10 1/2	+ 1 1/2	17 1/2
C Brewis	41	24 1/2	22	24 1/2	+ 2	32
C Calif	110	9	8 1/2	9	+ 1	21
C Canora	14	25	20	20		25
C Crest	1	78	78	78		95
C Gillies Lk	1	5 1/2	5 1/2	5 1/2		11 1/2
C Golden Arr	46	24	23	24	+ 1	35
C Halliwell	1157	55	49	49 1/2	+ 5 1/2	60
C Manitoba	342	40	38	40	+ 2	65
C Mosher	702	380	350	380	+ 30	440
C Marcus	5	43	43	43	- 60	80
C Megador	215	24	21	22 1/2	+ 1 1/2	43
C Mogul	193	400	385	390	+ 5	675
C Monpas	3	23	23	23		28
C Mosher	702	249	226	238	+ 5	249
C Mosher	22	102	101	101	+ 1	185

Les autorités canadiennes ont mal réagi face aux restrictions américaines — M. Eric Kierans

Selon M. Eric Kierans, ministre de la santé, le gouvernement canadien a failli à sa tâche envers les intérêts canadiens lorsqu'il s'est incliné devant la me-

nace américaine d'imposer une taxe sur l'exportation de capital au Canada. Au lieu de vanter leur façon de s'accommoder, dit-il, les négociateurs canadiens

auraient dû dire au gouvernement américain de procéder avec sa législation et d'imposer la taxe au Canada.

Le Canada qui a été exempté de la taxe imposée par le gouvernement américain sur les emprunts étrangers a cependant accepté de s'imposer une limite sur le montant de ses emprunts aux États-Unis. Lors des récentes discussions qui ont donné lieu à une décision conjointe des gouvernements canadien et américain d'élever les taux d'intérêts, les négociateurs canadiens, apparemment craintifs de perdre leurs privilèges, ont de plus accepté d'abandonner au gouvernement américain un droit de restreindre les emprunts de 900 filiales américaines au Canada. En outre, le gouvernement canadien rachètera les bons canadiens sur le marché américain si jamais la

demande canadienne de dollars américains dépasse un certain montant.

Selon M. Kierans, ces deux accords portent préjudice à l'économie canadienne et permettront aux États-Unis d'augmenter leur contrôle sur l'économie du pays. Le gouvernement fédéral aurait dû répondre à la menace américaine d'imposer une taxe sur l'exportation de capital au Canada en proposant des contre-mesures pour parer aux pertes qu'il aurait subies lors de ses emprunts sur le marché américain. Une surtaxe sur les importations de machinerie au Canada aurait causé à la balance des paiements américains de plus graves problèmes que les emprunts canadiens.

Ce seront les industries canadiennes et non les filiales américaines qui souffriront le plus de ces accords. Grâce aux garanties que pourront leur apporter les sociétés mères aux États-Unis, les filiales américaines auront un grand avantage sur les sociétés canadiennes

lorsqu'elles entreront dans la lutte pour obtenir le crédit disponible. Au sujet du rachat des bons canadiens par le gouvernement fédéral, cela signifie que si l'Hydro-Québec ou l'Hydro-Ontario effectuent des emprunts sur le marché américain, le gouvernement fédéral devra emprunter sur le marché canadien pour racheter les bons canadiens vendus aux États-Unis.

Cette critique ne signifie pas cependant, a dit M. Kierans, que je sois aujourd'hui davantage d'accord avec la façon de penser de l'ancien ministre fédéral des finances, M. Donald Gordon. On se souvient que lorsqu'il était président de la bourse canadienne et de la bourse de Montréal, M. Kierans avait fortement critiqué l'ancien ministre des finances pour son intention d'imposer une surtaxe aux filiales américaines. A cette époque, M. Gordon s'était attaqué au principe du libre-échange de capital. Je crois toujours au libre-échange de capital mais lorsque l'un des partenaires se refuse de suivre les lois, alors nous devons réagir.

L'industrie de la construction a un gros chiffre d'affaires

Les statistiques économiques publiées par le gouvernement du Québec indiquent que l'industrie de la construction a connu un essor remarquable au cours de l'année 1965, avec un chiffre d'affaires de \$2,360,500,000, ce qui constitue une hausse de 21.6 pour cent par rapport au chiffre d'affaires de 1964. Au cours de 1965, par ailleurs, les revenus agricoles bruts se sont établis à \$567,000,000, soit une hausse de 3.6 pour cent par rapport à 1964.

Les investissements effectués dans des entreprises nouvelles se sont élevés à \$4,128,400,000; il s'agit ici d'une hausse de 14.6 pour cent. Le chômage, d'autre part, a diminué de 6.4 pour cent en 1964 et de 5.6 pour cent en 1965, alors que les salaires ont formé une somme globale de \$6,640,000,000, soit une augmentation de 10.2 pour cent. Le nombre de travailleurs s'est accru de 4.4 pour cent au cours de l'année pour atteindre la somme de \$1,908,000.

Plusieurs événements ont concouru à la croissance de l'économie québécoise, mais ce sont surtout l'établissement et la mise en marche de nouvelles entreprises qui ont imprimé à la province le plus de tendances progressives.

Une usine d'assemblage des voitures Peugeot et Renault est entrée en opération en novembre, à St-Bruno, à l'est de Montréal, et une usine de General Motors a commencé à produire au cours de septembre, à Ste-Thérèse, qui se trouve également dans la région de Montréal.

Trois mille hommes ont travaillé au développement hydro-électrique de Manicouagan-Ou-tardes, dans le nord-est du Québec; ce projet de \$1,500,000,000 fournit déjà de l'énergie, mais la pleine capacité ne sera pas atteinte avant 1973.

Des contrats de construction pour une valeur de \$70,000,000 ont été accordés dans le cadre des travaux de l'Expo 67, exposition dont le coût doit atteindre \$430,000,000.

Au cours de l'année, on a annoncé le projet de construction d'une aciérie dont le coût atteindra \$250,000,000; elle sera construite à Bécancour, et devrait être en opération le 1er octobre 1969.

Dans le secteur des pâtes et papiers, un projet de \$40,000,000 a été annoncé par Consolidated Paper concernant une usine à Miller's Bay. Canadian International Paper construit une usine de \$20,000,000 à Matane, et Domtar réalise un projet de \$50,000,000 à Quévillon. De plus, les sociétés de ce secteur comptent obtenir bientôt une modification de la loi qui leur interdit le travail du dimanche.

En général, l'évolution de l'économie du Québec a été semblable à celle du Canada. On évalue à 8 p.c. l'augmentation du produit national brut de la province, soit à peu près le niveau du PNB fédéral; cependant, ce pourcentage est plus faible que celui enregistré en 1964 alors qu'il atteignait 9.9 p.c. au Québec.

En fin d'année, le premier ministre Lesage a lancé des avertissements, à la suite de l'annonce par Washington de réduction des investissements à l'étranger et des augmentations des taux d'intérêt

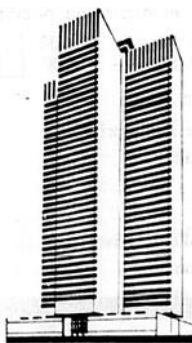
Ces décisions, a dit le premier ministre, exerceront une influence sur l'éducation, les nouvelles usines, les universités, le développement des ressources naturelles et les salaires. Les pressions qui jouent au Québec en ce qui concerne la construction et qui se feront sentir jusqu'en 1967, servent à créer une situation qui engendre l'inflation.



JUSQU'OU S'ÉTENDENT VOS MARCHÉS ?

La Banque Royale, fondée, développée et dirigée par des Canadiens, est maintenant une des cinq plus grandes banques du globe et possède un réseau complet de succursales d'outre-mer; partout, elle peut vous aider à accélérer et à simplifier vos transactions.

Utilisez le réseau international de la Banque Royale pour toutes vos opérations de change en monnaies étrangères; pour obtenir des crédits et des renseignements sur vos marchés; pour situer votre clientèle, trouver fournisseurs et agents; pour étendre votre distribution, etc. La Banque Royale possède plus de 1000 succursales au Canada, plus de 100 à l'étranger et compte, parmi ses milliers de correspondants, toutes les grandes banques étrangères.



Le service de l'expansion commerciale et industrielle, le service d'information sur le crédit et le commerce extérieur et le bureau d'information internationale de la Banque Royale ont été mis sur pied pour vous seconder dans votre conquête des marchés. Parlez-en au gérant de votre succursale.



BANQUE ROYALE

au service du commerce extérieur